

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU
FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



Mémoire de Master

Option : Architecture, ville et patrimoine

Atelier : Projet architectural et renouvellement urbain



Une cité des arts, lieu de réconciliation entre le centre historique et la périphérie à Tizirt

Présenté par:

M^r LEMOU Hocine.

M^r OUAFAI Amir.

Encadré par :

M^{me} LAOUES Souad.

M^r AITCHIKH Sadi.

Année universitaire : 2015/2016.

Sommaires

Approche introductive

Introduction générale	01
Problématique générale	02
Problématique spécifique	02
Hypothèses	03
Objectifs	03

Chapitre I: Approche thématique

Introduction	04
1 Le patrimoine comme un héritage à pérenniser	
1.1. Définition et généralités	05
1.2. Catégories et typologies du patrimoine	05
1.2.1. Patrimoine naturel	05
1.2.2. Patrimoine culturel	06
1.2.3.1. Patrimoine Architectural	06
1.2.4.2. Patrimoine Urbain	06
1.2.3. Les différents types du patrimoine urbain	07
2. L'espace public comme un patrimoine urbain.....	
2.1 Définition	08
2.2 Le rôle d'un espace public dans la ville	08
2.3 Les places	09
2.4 Les jardins publics.....	09
2.5 Les rues	10
2.6 L'espace public dans la structure urbaine	10

3. La notion de friches

3.1 Définition	11
3.2 Types des friches	11
3.3 Exemples d'intervention	11

4. Intervention sur le patrimoine et le paysage urbain.....

4.1 Les actions d'intervention sur les fonctions et le fonctionnement des tissus urbain	
4.1.1 La déconcentration urbaine	13
4.1.2 La réanimation et revitalisation urbaine	13
4.1.3 Le renouvellement urbain	14
4.1.4 La requalification urbaine	15
4.1.5 La réorganisation urbaine	16
4.2 Les actions d'intervention physiques:	
4.2.1 L'adaptation	16
4.2.2 L'aménagement et l'embellissement	16
4.2.3 La préservation	17
4.2.4 La maintenance et l'amélioration urbaine	18
4.2.5 La transformation.....	18
4.2.6 La réhabilitation.....	19
4.2.7 La restauration	19
Conclusion.....	21

Chapitre II: Approche contextuelle

Introduction	22
1 Choix du site	22
2 Etat des lieux	22
2.1. Présentation de la ville de Tigzirt.....	22
2.2. Situation géographique.....	22

2.3. Accessibilité	23
--------------------------	----

3 Lecture historique

3.1. Epoque berbère.....	23
3.2. Epoque phénicienne	23
3.3. Epoque romaine.....	24
3.4. Epoque vandale	24
3.5. Epoque byzantine	25
3.6. Epoque ottomane.....	25
3.7. Epoque française	25
3.8. Epoque après l'indépendance.....	26
• Programmes spéciaux 1962-1971.....	26
• Plan d'aménagement et d'embellissement pour le développement touristique(P.A.E.D.T) 1971-1977	27
• Avènement du plan d'urbanisme directeur(P.U.D) 1977-1994.....	27
• Avènement du (P.D.A.U) 1962-1971.....	27
Synthèse.....	28

4 Lecture analytique

4.1. Lecture des différentes entités.....	
4.1.1. Le village colonial	30
4.1.2. Le lotissement Est.....	32
4.1.3. Le lotissement Ouest.....	33
4.1.4. La ZHUN	34
4.2. Présentation du périmètre d'étude	35
4.2.1 Système viaire.....	36
4.2.2 Système parcellaire	36
4.2.3 Typologie constructif.....	36

4.3. Synthèse du diagnostic	37
4.3.1. Potentialities.....	37
4.3.2. Carences	37
4.4. Actions d'intervention urbaine	38
4.4.1. Exemple d'intervention.....	38
4.4.2. Propositions d'aménagement	41
4.4.3. Plan d'action.....	43
Plan d'aménagement	

Chapitre III: Approche architecturale

Introduction	45
1. Idéation.....	45
1.1. Les objectifs du projet	46
1.2. Les contraintes du projet	46
1.3. Les concepts du projet.....	47
1.4. Thématique du projet.....	48
1.4.1. Définition et généralités	49
1.4.2. Objectifs du projet.....	50
1.5. Références architecturales	50
1.6. Programmation	52
2. Formalisation.....	56
2.1. Choix de l'assiette du projet.....	56
2.2. Genèse du projet.....	57
2.3. Description du projet.....	61

Remerciements

Nous remercions avant tous Dieu le tout puissant de nous avoir donné la force et le courage pour mener à bien ce modeste travail.

Nous tenons également à exprimer nos plus sincères remerciements à nos promoteurs M^{me} LAOUES Souad et M^r AITCHIKH Sadi pour leur encadrement, leur soutien et leur disponibilité.

Nos gratitudes vont aussi aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre travail.

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des enseignants du département d'architecture de l'université MOULOUD MAMMERI de TIZI OUZOU et toute l'équipe pédagogique pour leur soutien, leurs conseils et leur dévouement.

Nous remercions également l'ensemble du personnel de la bibliothèque et des archives, d'avoir mis à notre disposition toutes les références bibliographiques.

Et à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail de près ou de loin.

Dédicace ;

Je dédie ce modeste travail à ;

Mes parents

Vous vous êtes dépensés pour moi sans compter.

La prunelle de mes yeux ; ma mère en reconnaissance de tous ces sacrifices, aucune dédicace ne pourrait exprimer mon respect, ma considération et mes profonds sentiments envers toi « Yemma azizen ».

A mon exemple dans la vie ; mon père, sans qui je ne saurais arriver jusque-là.

A la mémoire de mon grand-père Hadj Saïd, que Dieu l'accueille dans son vaste paradis.

A mon frère Salah.

A ma sœur Nassima.

A ma sœur Hadjila ainsi que son époux Slimane et mes adorables Islam, Maroua et Fayçal.

A toute ma famille, mes amis (es), et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour l'accomplissement de ce travail.

A tous les membres de l'Atelier de renouvellement urbain.

Hocine

Dédicace ;

Je dédie ce modeste travail à ;

A mes très chers parents, ma source de motivation, que dieu leur procure bonne santé et longue vie.

A mon frère Okba.

A mes sœurs.

A toute ma famille, mes amis (es), et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour l'accomplissement de ce travail.

A tous les membres de l'Atelier de renouvellement urbain.

Amir

Approche introductive

Introduction générale

Le patrimoine semble être devenu une préoccupation majeure pour un nombre croissant de nos contemporains. Apparue à des moments différents de l'histoire des nations, la notion du patrimoine correspond d'abord à un héritage reçu, qu'il convient de préserver et de transmettre. Valeur refuge, référence et mémoire, il est aussi un secteur économique, mettant en jeu des intérêts considérables.

Actuellement, pour des raisons multiples, les biens patrimoniaux ont changé de statut dans le monde. Les objets patrimoniaux sont aujourd'hui reconnus comme des éléments structurants pour l'espace urbain et sont considérés comme d'importants marqueurs territoriaux. Une ville dépourvue de patrimoine et d'histoire est une ville morte. Un processus équilibré du développement de la ville inclut obligatoirement une prise en charge conséquente et une valorisation importante du patrimoine culturel et historique de cette même ville.

La ville constitue, au-delà de la somme de ses habitants, une collectivité organisée, elle doit se doter d'espaces nécessaires aux pratiques publiques de cette collectivité. Les productions modernes semblent se désintéresser du problème de l'espace public, de sa forme et de sa fonction, en le réduisant à un simple vecteur de circulation, entraînant ainsi sa disparition ou sa dégradation. Lieu de communication et d'échange par excellence, l'espace public collectif et se constituant traditionnels extérieurs sont les éléments premiers de la composition urbaine, ils constituent l'aspect apparent de la forme urbaine.

A l'instar des villes algériennes après l'indépendance, Tizirt a subi des transformations et des productions ponctuelles du cadre bâti ; Par conséquent, l'espace urbain de la ville se présente sous forme d'une simple addition de parties totalement indépendantes, n'exprimant aucune organisation claire dans son ensemble, où le rapport entre contenu social et expression spatiale se manifeste d'une manière claire et évidente, sans aucune forme ni identité.

A la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'une image favorable et attractive, la ville de Tizirt nécessite des actions de renouvellement et de requalification urbaines, pour renouer avec le patrimoine et l'espace public avec une continuité de l'histoire des productions urbaines et architecturales.

Problématique générale

L'espace urbain évolue parfois rapidement voir brutalement au gré des systèmes économiques notamment au cours des trente dernières années avec le système poste-industriel. « Les conséquences spatiales de ces mutations économiques sont alors plus visibles dans nos villes avec les disfonctionnements et apparition de failles, espaces en déshérence ayant perdu la fonction »¹, et parfois demain de forte considération dans la structure urbaine.

Les éléments patrimoniaux notamment les sites historiques ne sont pas en reste et deviennent des objets vulnérables et fragiles. L'approche patrimoniale et culturelle et naturelle de l'espace urbain va favoriser la valorisation du patrimoine comme ressource et permettre la continuité urbaine. Certains questionnements se posent alors pour la circonstance:

- Comment assurer la pérennité du patrimoine urbain et paysager dans toute sa composition ?
- Comment améliorer la qualité des espaces publics dans sa globalité?

Problématique spécifique

Tigzirt est à l'image de ces villes ayant connu un essor proportionnel et relatif dont les conséquences sont principalement liées à son accroissement après l'indépendance (disfonctionnement des différentes entités, rupture avec les référents historiques, culturelles et naturelles ...disfonctionnement et détachement de la périphérie par rapport au centre ancien).

- Comment peut-on intervenir pour requalifier une partie de la ZHUN de Tigzirt et la réconcilier avec son environnement (centre historique, mer, ...) ?
- Comment assurer la continuité spatiale, formelle et visuelle du quartier avec la ville, ses composants et la mer ?
- Comment améliorer la qualité de vie des habitants et comment tirer profit des richesses culturelles et naturelles et régénérer la vocation touristique ?

¹ Michel Deshaies, 2006, « Réhabilitation et reconversion des espaces industriels et urbains dégradés »

Hypothèses

Afin de répondre à notre problématique spécifique liée à a ZHUN de Tizirt, nous avons élaboré des hypothèses fondées sur des observations sur le terrain ainsi qu'une prise en charge du patrimoine et des éléments paysagers (espaces publics, éléments naturels...).

- Contrôler la croissance urbaine et assurer une fluidité urbaine avec la composition des percés vers la mer et entre les entités et la multiplication des parcours.
- Concevoir un projet architectural dédié à l'art et à la culture serait à même d'intégrer la mixité sociale et fonctionnelle, et de revitaliser et de garantir l'animation de la dynamique de ces espaces urbains périphériques souvent marginalisés même en saison estivale.

Objectifs

La lecture historique et l'analyse de la structure actuelle de la ville de Tizirt, nous permettent d'identifier les dysfonctionnements structurels, fonctionnels, typo-morphologiques ...et les carences liées aux différentes vocations et afin de tenter des solutions. Pour mieux diriger notre action, une série d'objectifs sont fixés comme suit :

- Revaloriser le potentiel patrimonial culturel et naturel de Tizirt (site antique, centre historique colonial, la mer, zones vertes ...).
- Assurer l'articulation du périmètre d'étude avec la ville.
- Gérer la croissance de la ville à travers une structure au sol, à travers des opérations de restructuration à même d'assurer la cohésion, la synergie et l'animation avec des équipements et espaces publics.
- Améliorer les conditions de vie des habitants ainsi que touristes et favoriser les formules de dynamisation de l'**activité touristique** en matière de détente et de loisir, de villégiature, de création, de formation et d'éducation.

Chapitre I:

Approche thématique

Introduction.

Les centres historiques et les quartiers anciens sont notre héritage urbain et jouent toujours dans notre ville un rôle, non seulement symbolique mais aussi social, économique et culturel, comme lieux de mixité, de cohésion sociale et d'échanges culturels.

A l'heure où la recomposition de la ville sur elle même et la recherche de nouvelles urbanités sont au cœur des réflexions, il faut donner à ce patrimoine architectural, mais aussi urbain et social, les moyens d'évoluer et de moderniser sans perdre ses qualités.

« Les anciennes villes ont toujours été transformées, remodelées et recomposées au cours du temps. Les villes nouvelles prennent naissance dans la majorité des cas à partir d'un noyau d'origine préexistant. La conquête des villes historiques, sur le plan politique, social et économique se consolide lorsque les lieux chargés de significations sont transformés par substitution pour de nouvelles valeurs d'usages. C'est pour cela que le centre-ville polarise les dynamiques multiples qui transforment sa forme et son contenu car il demeure le centre de gravité géométrique des relations urbaines et territoriales »¹.

« La prise de possession des villes ou parties de ville dans les changements politiques a toujours induit une transformation formelle violente ou progressive de l'état des lieux existants. La réadaptation de la ville à travers l'histoire, s'est toujours définie dans un processus qui n'a pas été destructeur. L'histoire des transformations des villes anciennes a été liée au processus de construction sédimentaire et progressive qui reflète chacune des étapes de cette évolution continue et homogène »².

^{1 2}CHEVALIER J. et PEYON J.P., Au centre des villes dynamiques et recompositions, édition l'Harmattan, Paris, 1994, p11.in titouche ali, régénération du quartier youcef porte nador centre ville média, mémoire de magister, EPAU, Alger 2002.P1

1. Le patrimoine comme un héritage à pérenniser.

1.1. Définition et généralités.

« Le terme patrimoine est souvent rattaché à une terminologie spécifique telle que : Culturel, historique, matériel, immatériel, vivant, oral, technique, informationnel, rural, de proximité, petit, urbain, naturel, financier, national, mondial, de l'humanité, etc.

Le mot «patrimoine» n'a pas fini d'être exploré. Ce sens premier est toujours d'actualité. Le fait qu'il ne possède pas de sens clairement défini, qu'il soit selon l'expression des juristes, un Concept en voie de formation, soulève des difficultés. » 1. Ainsi « *l'objet patrimonial est un Objet considéré sous l'angle de sa valeur collective* » 2.

« Dans ce qui suit, il est nécessaire avant de donner quelques définitions du patrimoine architectural, de porter un éclairage sur ce qu'est le patrimoine dans son sens le plus large en plus d'une présentation de ces différents types » 3.

1.2. Catégories et typologies du patrimoine.

1.2.1. Le patrimoine naturel (Les sites naturels).

Œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi quelques zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.

Aux sens de la convention, sont considérés comme « patrimoine naturel »:

- Les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique.
- Les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.



Fig1 :Le parc national des Everglades, Etats-Unis

² BRIKCI NIGASSA Samira, la patrimonialisation des villes historiques ces d'étude la ville historique de Tlemcen, mémoire de magister USTO Oran 2009 p35.

² MELOT M., Qu'est -ce qu'un objet patrimonial?, édition BBF, Paris (France) 2004, p. 5-10.

³ BRIKCI NIGASSA Samira op.cit p35.

- Les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

1.2.2. Le patrimoine culturel.

Il est défini comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique ou historique.

a. Patrimoine architectural.

C'est toute l'architecture **populaire et vernaculaire**, ainsi que l'architecture des **ensembles ruraux**, il se caractérise essentiellement par **des monuments** (toutes créations isolées ou groupées qui portent témoignage d'une civilisation particulière ou d'un événement historique).



Fig2 : Parthénon (Grèce).



Fig3 : La Kalaa des Beni Hammad.

b. Patrimoine urbain.

La notion du patrimoine urbain est une notion récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique est actuellement très faible, il comprend les tissus, les villes et des ensembles préindustriels hérités des siècles précédents.

C'est tout les groupements de constructions constituant une agglomération qui de par son unité et son homogénéité et par son unité architecturale et esthétique ; présente par elle-même un intérêt historique, archéologique ou artistique. (Dictionnaire d'urbanisme et d'aménagement).

La notion du patrimoine urbain comprend « tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIX^{ème} siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés ».



Fig4 : La ville de Chefchaouen (Maroc)

1.2.3. Les différents types du patrimoine urbain.

- **Le noyau historique.**

« C'est le plus répandu occupant une position plus au moins centrale dans une agglomération plus au moins vaste, il se présente sous forme d'un tissu ancien de construction de hauteurs similaires dominées par des éléments plus élevés »¹.



Fig5 :Ville de Florence (Italie).

- **L'ensemble fortifié.**

« L'installation sur des hauteurs et la construction des enceintes fortifiées furent pour des raisons de sécurité militaire et défensive contre les éventuelles attaques des ennemis. Le contexte dans lesquels s'inscrivent ses constructions font d'elles un patrimoine urbain d'une grande valeur »².



Fig6 :Ville d'Avilla (Espagne).

- **L'ensemble à caractère religieux.**

« Très nombreux, sont les ensemble historiques qui témoignent de l'importance accordée par les civilisations à la fonction religieuse »³.



Fig7 : Ville de Ghardaïa (Algérie).

- **L'ensemble rural, village.**

« Expression d'un système socio-économique, ils traduisent aussi une volonté de défense. Le cadre naturel est un élément primordial et indissociable à l'harmonie de l'ensemble »⁴.



Fig8 : Haute Provence (France).

^{1 2 3 4} BRIKCI NIGASSA Samira, la patrimonialisation des villes historiques ces d'étude la ville historique de Tlemcen, mémoire de magister USTO Oran 2009.

2. L'espace public comme un patrimoine urbain

2.1. Définition.

L'histoire de l'espace public a bien commencé avec l'**Agora**, le centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque (lieu d'échanges politiques, culturels et commerciaux).

« On peut considérer l'espace public comme non bâti, affecté à des usages publics. La constitution d'un « espace public » accompagne paradoxalement la régression d'une participation directe quotidienne à la vie civique urbaine. Il comporte aussi bien des espaces minéraux (rues, places, boulevards, passages couverts) et des espaces verts (parcs, jardins publics, squares) »¹.

2.2. Le rôle d'un espace public dans la ville.

« La fonction essentielle d'un espace public dans la ville est de répondre aux besoins des usagers ».

- **En tant que zone de détente:** les parcs publics, est il besoin de le dire? Ont plus qu'une simple fonction décorative. Générateurs d'oxygène, zones de jeux et de rencontres, ils sont par excellence les espaces de décontraction par opposition à la tension du milieu urbain.
- **En tant que point de repère:** étant d'une nature visiblement différente du tissu urbain qui les entoure, les esplanades et terrasses focalisent l'attention »².

➤ Les aspirations et les besoins des espaces publics.

- **Les aspirations élémentaires.**

« Les aspirations et les besoins élémentaires sont les actes ressentis, vécus inconsciemment par tous et quotidiennement exécutés »³.



Fig9 :Le jardin de Luxembourg.

- **Aspirations d'ordre social.**

« Elles s'expriment à travers les relations, la communication, l'apprentissage, la culture, le spectacle et l'expression et revendications (lieux de travail, de loisirs, de réunions, lieux de culte, locaux collectifs...) »⁴



Fig10 :Marché public (France).

¹²³⁴ Albert Rigaudière, « Penser et construire l'État dans la France du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », Paris, Comité.

- **Aspirations aux échanges économiques.**

« L'espace public doit être porteur d'une diversité d'activités commerciales avec l'interpénétration d'espaces à travers des vitrines distinguant confusément le public du privé, c'est ce qui constitue ses richesses »¹.

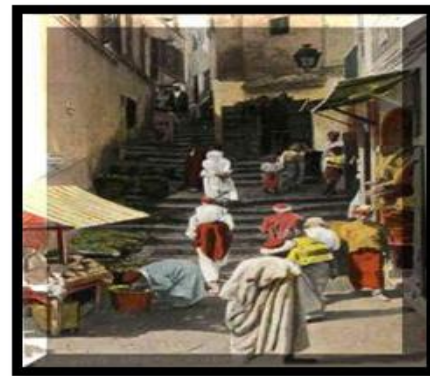


Fig11 : Lieu d'échange économique.

- **Aspirations en matière de positionnement des espaces publics.**

« Il y a ceux qui aspirent avoir ces espaces à proximité de leur cité par le souci de surveillance de leurs enfants.

D'autres souhaitent éloigner ces espaces des habitations afin d'éviter le bruit et pour être dans un espace extérieur »².



Fig12 : Parc public (Allemagne).

2.3. Les places.

« Les places s'affirment en tant que lieu de ralentissement, l'attention d'une personne en transit est restreinte, ici elle a l'occasion de changer de registre: la place est un lieu où la conscience trouve la possibilité de se dilater »³.



Fig13 : Les jardins de Versailles (France).

2.4. Les jardins publics.

« Le jardin public est un espace vert urbain, enclos à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel »⁴.



Fig14 : Jardin du Pharo à Marseille.

¹²³⁴ Albert Rigaudière, « Penser et construire l'État dans la France du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », Paris, Comité.

3. Les rues (boulevards).

La rue est un espace de circulation dans la ville qui dessert les logements et les lieux d'activité économique. Elle met en relation et structure les différents quartiers, s'inscrivant de ce fait dans un réseau de voies à l'échelle de la ville.

Le Boulevard est une voie généralement large (quatre voies de circulation ou plus) avec souvent des allées piétonnières sur ses bords.



Fig15 :La 24^{ème} rue à New York (Etats-Unis).

2.6. L'espace public dans la structure urbaine

- **Espace exceptionnel dans la ville.**

L'espace public joue un rôle important dans l'organisation spatiale de la ville. Alors, il constitue un lieu de repère dans la ville. C'est donc à travers la qualité de l'espace que l'utilisateur apprécie le paysage urbain.

- **Rapport bâti-espace public.**

L'espace public constitue un élément d'articulation entre les volumes bâtis qui l'entourent.

- **Edifices structurants l'espace public.**

Généralement l'espace public est structuré par des équipements publics et rarement par des bâtiments d'habitation.

- **Espace public comme lieu d'identité.**

Créer des espaces publics singuliers mais appartenant à la même ville c'est-à-dire tout en respectant sa mémoire, sa culture et sa géographie. Le mobilier urbain, élément d'identification des villes, formelle et esthétique.

3. La notion de friches

3.1. Définition.

« Espace laissé à l'abandon, temporairement ou définitivement, à la suite de l'arrêt d'une activité agricole, portuaire, industrielle, de service, de transformation, de défense militaire, de stockage, de transport »¹.

3.2. Types des friches.

3. Friche militaire.

« Elles correspondent à des espaces et bâtiments délaissés suite au départ de l'armée, ces friches peuvent représenter de grands espaces »¹.

4. Friche commerciales.

« Est souvent le produit de la fermeture de petit centre commercial de proximité qui ne génère plus assez de bénéfices pour se maintenir sur place »².

5. Friche industrielles.

« L'apparition de friche industrielles résulte de la mutation progressive des activités et de l'adaptation(ou de l'inadaptation) constante des territoires et des secteurs d'activités aux conditions sans cesse changeantes de la mondialisation »³.

6. Friche urbaine.

« La friche urbaine est un espace délaissé par une activité humaine antérieure ayant eu un impact fort, attendant un réemploi hypothétique, situé en périphérie ou au cœur de l'urbain »⁴.

3.3. Exemple d'intervention sur une friche.

Le projet **Hammarby Sjöstad** (un éco-quartier durable à Stockholm) s'implante sur une friche industrialo-portuaire, au sud-est du centre-ville de Stockholm, capitale de la Suède. Le secteur a été identifié comme secteur stratégique de développement du plan d'urbanisme de Stockholm de 1991 (Ducas, 2000) et s'inscrit à l'intérieur de la stratégie de la ville de se développer sur elle-même, plutôt que de s'étendre sur les terres agricoles qui entourent la ville. Le projet vise la création d'un quartier mixte, où cohabiteront des activités résidentielles et commerciales ainsi que des équipements collectifs (parcs, pistes cyclables, école primaire, etc.). D'ici 2015, on entend attirer sur le site 20 000 résidents et 10 000 travailleurs en construisant 8000 logements.

¹ Arnauld NOURY, Droits et politiques du renouvellement urbain (2004).



Fig15 : Le projet Hammarby Sjöstad
(Suède).

4. Interventions sur le patrimoine et le paysage urbain.

4.6. Les actions d'intervention sur les fonctions et le fonctionnement des tissus urbains.

4.6.1. La déconcentration urbaine.

« La déconcentration urbaine est la **délocalisation** des fonctions (administratives, politiques...etc.) et ne lui laisser que les **fonctions culturelles et touristiques**. Elle concerne aussi le déplacement d'une partie de la population vu la surpopulation vers d'autres zones »¹.

L'objectif de cette action est de:

- Baisser la pression sur les centres historiques pour mieux gérer la gestion des centres.
- Conserver le patrimoine urbain de la dégradation.

L'exemple:

« **Angers** » en France de l'Ouest montre que déconcentration urbaine s'est faite avec le desserrement de l'habitat dans des banlieues de plus en plus éloignées, et l'exurbanisation des fonctions centrales ; industrielles, universitaires et même commerciales ; dans des zones périphériques, entraînent un certain dépérissement du centre-ville, une accentuation du clivage socioprofessionnel et une consommation excessive d'espace.



Fig16 :La ville d'Angers (France).

4.6.2. La réanimation et la revitalisation urbaine.

« Action de **redonner une âme, de rendre la vie** à des **monuments désaffectés** ou à des ensembles urbains ou ruraux **en voie de dépérissement** »².

L'objectif de l'action est de:

- Intégrer les tissus urbains historiques au développement de la ville et du territoire.
- Mettre en valeur l'espace public tout en protégeant durablement les ressources culturelles et naturelles.
- Maintenir la mixité des fonctions et créer du lien social tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants.
- Promouvoir l'identité de la ville, favoriser la créativité et la diversité culturelles.
- Développer un tourisme culturel maîtrisé associé au maintien de plusieurs secteurs d'activités.

^{1 2} D'après le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Merlin Pierre & Françoise Choay, éditions PUF).

L'exemple:

Le quartier « Petit Champlain » à Québec est fréquenté annuellement par des centaines de milliers de visiteurs. Reconnu pour ses nombreuses boutiques d'artisans et ses restaurants.

Il a connu un vaste projet de revitalisation dans les années 1970 et 1980. Ce projet né pour laisser visibles les traces des siècles passés dans l'architecture des bâtiments et redonner vie à cette longue rue étroite en lui conférant sa vocation d'autrefois, celle de quartier d'artisans.



Avant



Après

4.6.3. Le renouvellement urbain.

« Il concerne **une partie du patrimoine** existant qui **a vieilli** ou qui **ne répond plus** aux **exigences actuelles** et qui mérite donc à cet effet d'être renouvelée »¹.

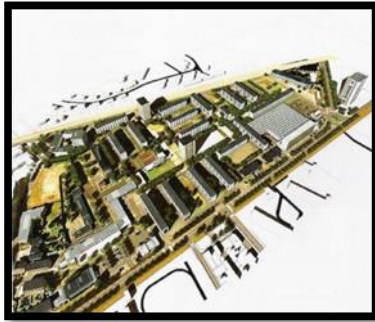
L'objectif de renouvellement urbain est de:

- Reconquérir l'espace urbain en contribuant à l'intégration sociale, culturelle et économique des populations.
- Respecter la continuité historique des espaces construits.
- Faciliter des insertions harmonieuses dans la trame urbaine.
- Améliorer la qualité de vie dégradée de la population dans le patrimoine immobilier existant.
- Atténuer la crise de logement en stabilisant la population dans le patrimoine immobilier existant.

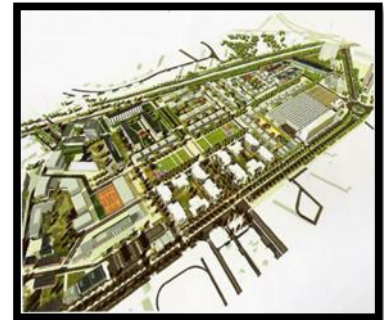
¹ D'après le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Merlin Pierre & Françoise Choay, éditions PUF).

L'exemple :

Construit dans les années 60 sous forme de grands ensembles d'habitat social, le quartier « Wilson » connaît des fragilités liées à son urbanisme de conception fonctionnaliste (obsolescence du bâti, dysfonctionnement des centres commerciaux...). C'est à partir de ce constat qu'une démarche de renouvellement urbain a été engagée depuis 1989 pour restructurer et requalifier le quartier.



Avant



Après

2.1.4. La requalification urbaine.

« C'est une stratégie politique conduite par les communes dans un contexte fortement décentralisé. Elle consiste à donner des nouvelles fonctions aux tissus anciens. Pour que la mise en valeur de ces derniers ne soit pas qu'un investissement touristique, mais aussi un investissement urbain et social »¹, et cela pour :

- Encourager la diversité des fonctions urbaines et d'autres fonctions (affaires, services...).
- Protéger l'habitation des nuisances.

L'exemple du centre historique de Bologne en Italie Action de requalification urbaine:

« Bologne » est une ville italienne son centre historique est un espace privilégié, précieux et unique par son passé, ses stratifications urbaines et son patrimoine. Les principales actions du projet de requalification sont : redonner de la qualité aux espaces urbains dégradés. Cette action sera fondée sur l'identification des qualités à valoriser.



Avant



Après

¹ D'après le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Merlin Pierre & Françoise Choay, éditions PUF).

2.1.5. La réorganisation urbaine.

« Elle a pour objectif l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles, non radicales, à court ou à moyen termes »¹.

Elle consiste à:

- L'aménagement des espaces.
- La réorganisation de la circulation afin de préserver les ensembles historiques de la pollution et des nuisances (création de secteurs piétonniers, réglementation du stationnement, réorientation des flux, réorganisation des lignes de transport en commun).
- L'affectation de nouvelles fonctions et la délocalisation des fonctions incompatibles.

2.2. Les actions d'intervention physiques.

2.2.1. L'adaptation.

« Cette adaptation est une suite à la restauration de façon à ce que les modifications apportées à la structure interne primitive du monument soient minimales que possible, et que la structure externe soit intégralement conservée. Mais si l'intérieur d'un monument a été complètement ruiné, c'est possible d'envisager un changement en l'aménageant conformément aux exigences du temps actuel »².

L'adaptation ne peut être tolérée que lorsqu'elle constitue l'unique moyen de conserver la signification culturelle d'un lieu.

2.2.2. L'Aménagement et l'embellissement.

« Consiste à aménager et à embellir les espaces publics (places, rues, jardins, aire de stationnement, aire de jeux....etc.). Par des mobiliers urbains et des espaces verts ainsi que l'amélioration du traitement des façades le long des grands axes et leur mise en valeur par la lumière. C'est une opération qui porte aussi sur les travaux de viabilisation des sites (la voirie, les réseaux d'alimentation en eau potable, l'assainissement et l'éclairage public) »³.

^{1 2 3} D'après le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Merlin Pierre & Françoise Choay, éditions PUF).

L'exemple d'aménagement et l'embellissement de la ville de Tournus :

« Tournus » est une ville située dans le Val de Saône en France. Les actions d'aménagement et d'embellissement sont :



Fig17 : Différents usages de l'espace : utilisation des matériaux et du contraste visuel pour définir les espaces et les cheminements



Fig18 : Utilisation de jardinières pour délimiter l'espace et maîtriser le stationnement ; espaces de repos.



Fig19 : L'embellissement et l'amélioration du traitement des

2.2.3. La préservation.

« C'est une opération qui se limite à la protection, à l'entretien et à la stabilisation éventuelle de la substance existante. Elle s'impose dans le cas où le manque de données nous contraint à une conservation sous une forme telle que, la substance présente en lui même le témoignage d'une signification culturelle »¹.

¹ D'après la *Charte de Burra*, art. 11 à 12

L'exemple de la préservation de Casbah d'Alger :

La Casbah d'Alger est un **site historique classé** sur la liste des **patrimoines universels**, maîtresse de la méditerranée pendant trois siècles.

Elle est classée **patrimoine mondial** de l'UNESCO en tenant compte beaucoup de critères tel que : Son histoire, sa relation avec la nature (la mer), son aspect architectural et le modèle culturel et le mode social dans lesquels elle a été bâti. Bénéficiant ainsi de la **préservation**.



Fig20 : La Casbah d'Alger

2.2.4. La maintenance et l'amélioration urbaine.

« **La maintenance** concerne les bâtiments historiques ainsi que les espaces extérieurs (voies, espaces verts, mobilier urbain...etc.) Elle implique les travaux de curage des réseaux d'assainissement et de ravalement qui est une opération de propreté. Cette opération entraîne la réparation des chéneaux, gouttières, toitures et souches de cheminées »¹.

L'amélioration de l'état existant est une intervention sur l'état technique et les équipements en consolidant les structures existantes, en aménageant et en équipant les lieux par les équipements nécessaires, et répondant aux aspirations nouvelles, afin d'apporter le confort nécessaire aux lieux en question.

2.2.5. La transformation.

« C'est l'opération qui comprend la restructuration interne, elle comporte une opération mixte de restauration de quelques parties d'édifices et la démolition et la reconstruction des autres parties. Ces transformations partielles »².

S'opèrent tout en respectant la consistance et l'usage de l'organisme originaire. Les parties reconstruites doivent être aussi facilement identifiables.

^{1 2} D'après le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Merlin Pierre & Françoise Choay, éditions PUF).

2.2.6 La réhabilitation.

« Vise la remise en état d'un patrimoine architectural et urbain longtemps déconsidéré, c'est un ensemble des travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent propres au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeurs des bâtiments »¹.

L'exemple de la médina de Tunis sur l'opération de réhabilitation :

« **La médina du Tunis** » Fondée en 698 autour du noyau initial de la mosquée Zitouna, elle développe son tissu urbain tout au long du moyen âge. La médina a connu des dégradations du bâti (palais) et des structures urbaines.



Fig21,22,23 : La réhabilitation des espaces publics et des façades sur l'Av. Bourguiba dans le centre.

2.2.7. La restauration :

« Opération consistant à rendre, au moyen de techniques appropriées, leur intégrité à toutes les parties l'ayant perdue, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices »².

La célèbre définition du Viollet-le-Duc selon laquelle « le mot et la chose sont modernes. Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé ».

La restauration urbaine implique aussi l'instauration d'un périmètre qui est limitée par les secteurs sauvegardés ou par la collectivité locale ou l'autorité administrative. Dictionnaire d'urbanisme et d'aménagement.

^{1 2 3} D'après le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Merlin Pierre & Françoise Choay, éditions PUF).

C'est en **Grande Bretagne**, à propos des cathédrales gothiques que la problématique de la restauration a été posée pour la première fois.

Ecole française
Viollet Le Duc

Il prône **la valeur didactique des monuments plus que leur « valeur d'ancienneté »**, il préconisait une **restauration complète et solide**, n'hésitant pas devant la reconstitution

Ecole anglaise
Jean Ruskin

« **La restauration est la pire forme de destruction** ». Elle est contraire au respect du travail humain et aux œuvres sacrées du passé.

Ecole italienne
Camillo boito

Il a réalisé la synthèse des positions de Viollet le Duc et Ruskin

L'exemple de restauration de la cathédrale *Notre-Dame de Paris en France*

Notre-Dame de Paris, cathédrale édifiée à l'époque gothique vers le milieu du XII siècle, restaurée au XIX siècle par Eugène Viollet-le-Duc qui a dirigé une importante campagne de restauration de l'édifice culturel.

Il a modifié, entre autres, l'élévation autour de la croisée du transept pour rétablir celle du XII siècle, il a fait un étage vitré et compliqué le dessin des meneaux. Il fait également réaliser de nouvelles statues pour remplacer celles qui ont disparu, notamment, sur la façade.

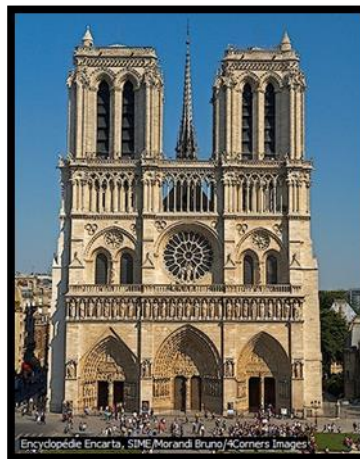


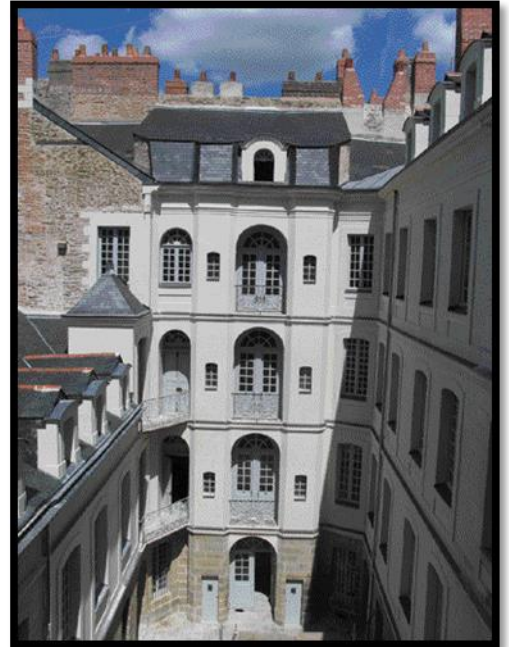
Fig24 : La cathédrale Notre-Dame de Paris (France).

L'exemple d'Hôtel Raimbaud en France sur l'opération de restauration :

Restauration des façades et toitures sur l'allée et sur la cour y compris les ferronneries et les menuiseries ainsi que la cage d'escalier et la rampe.



Avant



Après

Conclusion :

L'aménagement urbain et la préservation du patrimoine ne sont pas deux entités antinomiques et opposables, car les espaces d'aménagement ont besoin de repères, d'éléments structurants et de référents, de façon qu'au travers le monument, le site archéologique ou historique, l'urbaniste pourrait faire valoir ses fantasmes afin de structurer son site, lui donner un sens, une valeur et une identité, et que l'architecte puisse concevoir un projet qui prenne place à côté de l'objet patrimoniale en s'inscrivant dans la contemporanéité.

A travers les notions et les exemples abordés dans l'approche thématique en rapport à l'option de l'atelier, le choix de la ville de Tiggirt c'est fait par rapport aux richesses patrimoniales architecturales, archéologiques et naturelles, qui exigent des interventions pour préserver ces richesses et résoudre les problèmes qu'endurent la ville et les habitants, et cela travers un projet urbain et architectural.

Chapitre II:

Approche contextuelle

Introduction

Implanter un projet dans une assiette donnée exige la connaissance de cette dernière, ainsi, à échelle plus grande le quartier et la ville d'intervention. De là, une étude historique nous paraît indispensable ; afin de détecter les changements opérés ou imposés, et d'identifier les paramètres qui interviennent de façons permanente dans la modification des structures de la ville et de l'habitat. « *La forme urbaine et un processus continu et s'il est possible de la décrire, de la concrétiser à une période précise, on ne peut négliger, pour la comprendre l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'on littéralement formé.* ».¹

1. Choix du site

Notre choix c'est porté sur la ville de Tizirt comme cas d'étude grâce à ses richesses patrimoniales historiques et naturelles, témoignant la succession des civilisations qui ont demeurées, et qui ont fait d'elle un véritable pôle historique et touristique pour la région Kabyle.

2. Etat des lieux

2.1. Présentation de la ville de Tizirt

Tizirt est une des villes côtières historiques à vocation touristique de la Wilaya de Tizi-Ouzou, « **Tizirt** » signifie « **île** » en kabyle. Elle se trouve à mi distance entre deux principales villes côtières Alger à l'Ouest et Bejaia à l'Est.



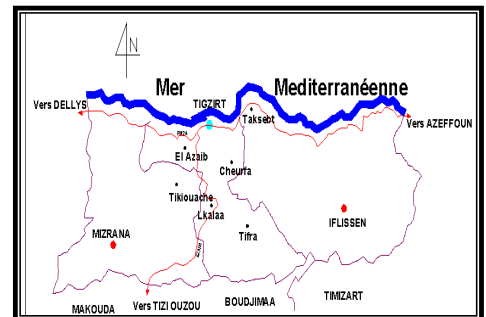
Fig25 : La ville de Tizirt.
Source : auteur.



À l'échelle nationale.



À l'échelle régionale.



À l'échelle locale.

¹ Philippe panerai. « Élément d'analyse urbaine » p 16.

2.2. Accessibilité

On accède à la ville de Tizirt par :

- LA RN 24 qui relie les villes du littoral (Alger, Dellys, Tizirt, Azzefoun et Bejaia).
- La RN72 qui remonte jusqu'au col de Makouda puis redescend vers l'Oued Sebaou et relie ainsi Tizirt au chef lieu de la wilaya de Tizi Ouzou.

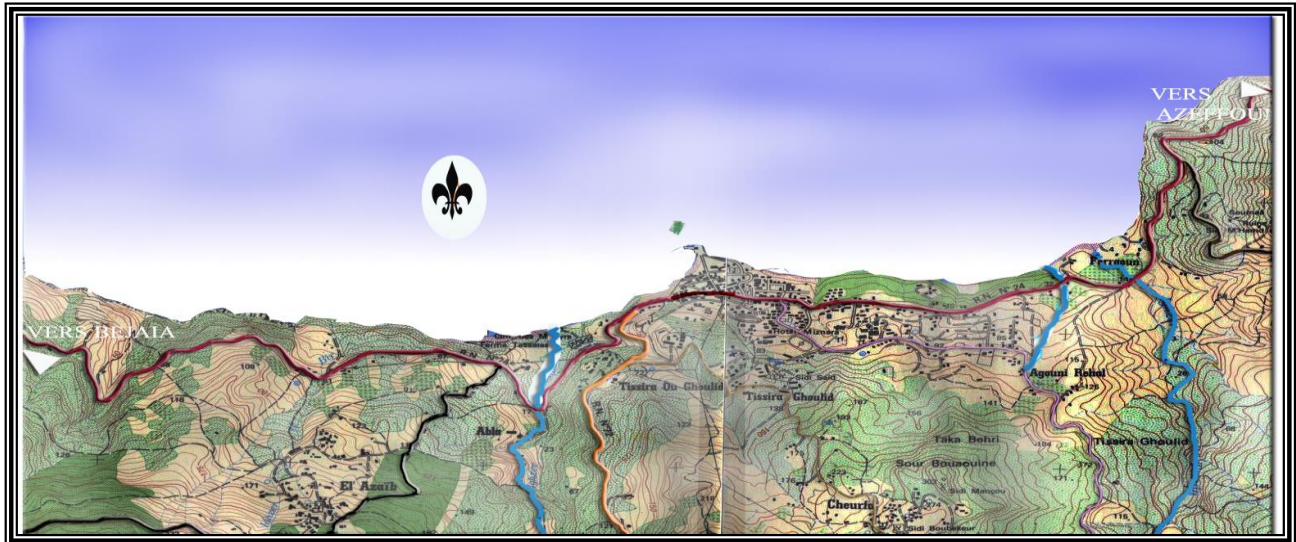


Fig26 : Réseau de desserte de Tizirt.

Source : INC.

3. Lecture historique

3.1. Epoque berbère (VI siècle av. J.C)

Tizirt fut un lieu d'établissement humain dès la période préhistorique, des découvertes archéologiques qui remontent à cette période et à la période berbère en témoignent, l'information sur la manière d'occuper l'espace en ce temps étant indisponible, nous nous contenterons de citer ce fait. Les villages sont les principaux établissements humains.

3.2. Epoque phénicienne (VI av J.C au II siècle ap. J.C)

Les navigateurs et commerçants phéniciens ont établi des comptoirs d'échange commercial en méditerranée, s'agissant de Tizirt, nous ne disposons ni de textes historiques ni de vestiges archéologiques affirmant un fait semblable, néanmoins, compte tenu de la distance qui sépare Dellys et Azzefoun (villes connues à l'époque) et la distance que peut parcourir un navire en un jour (30 à 35 kilomètres), un comptoir phénicien aura été nécessaire entre les deux villes et cela sur les côtes de la région de Tizirt.

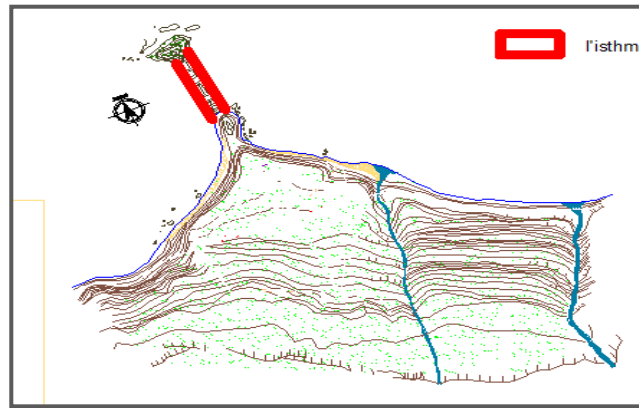


Fig27 : Carte de Tizirt à l'époque phénicienne.

Source : www.Tizirt.fr

3.3. Epoque romaine (II au siècle V ap. J.C)

Le casernement militaire fut le premier établissement romain à Tizirt et cela dans le but de mater la rébellion des berbères de la région contre la présence romaine en Afrique du nord. Une fois la non stabilité maîtrisée, et sous le règne de «Septime Sévère» empereur romain d'origine berbère qui a procédé en faveur des villes de son patelin, Tizirt fut élevée au rang de municipes et bénéficia de plusieurs projets en vue de développer son image urbaine.

- La ville était délimitée par un rempart, et mise en relation avec son territoire par deux portes Est et Ouest ainsi qu'une éventuelle porte Sud.

- Les deux axes Decumanus-maximus et Cardo-maximus structurent la ville d'Est en Ouest reliant les deux portes et du Sud au Nord suivant la direction presque île- îlot. Leur intersection définit le forum de la cité romaine.

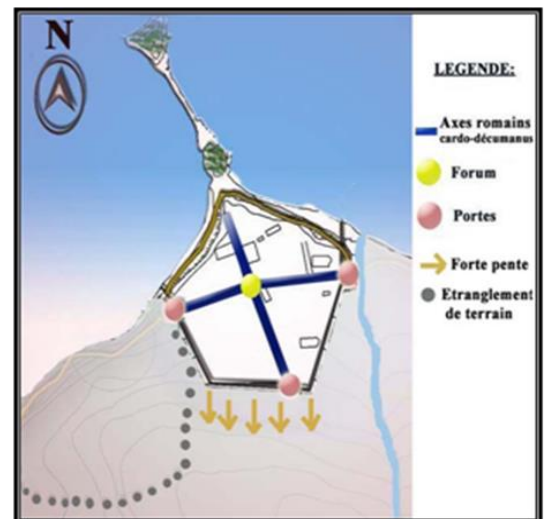


Fig28 : Carte de la ville romaine à Tizirt.

Source : www.tizirt.fr

III.3.4. Epoque vandale

En l'an de 429 les Vandales envahissaient les côtes nord africaines, en détruisant l'ensemble des établissements sur leur passage (berbère, puniques, romains) et Tizirt n'était certainement pas épargnée. « ...à l'arrivée des vandales, peut-être même avant Taksebt est bondonnée, la cité se replie sur elle-même dans le port... »¹.

¹ M.Euzennat, p 147.

3.5. Epoque byzantine (V siècle av. J.C à 1888)

La cité byzantine fut une décroissance de la ville romaine, avec une occupation d'environ un tiers (1/3). Cette période est caractérisée par la construction d'une petite fortification militaire profitant des matériaux romains trouvés sur place. Construction du rempart, dont une partie subsiste, et édification de 3 portes (2 aux sud et 1 à l'ouest) dans une logique de continuité historique.

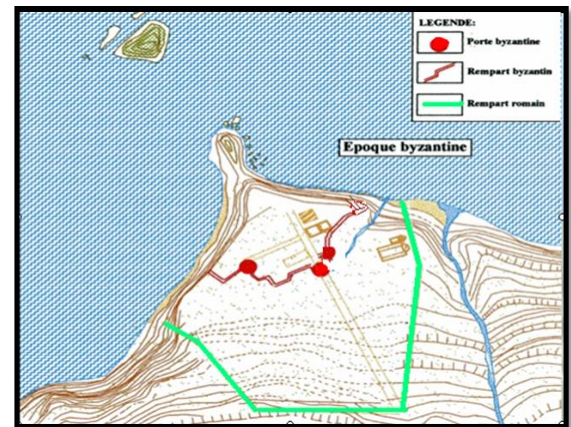


Fig29 : Carte de Tizirt à l'époque byzantine.

Source : www.tizirt.fr

3.6. Epoque ottomane

Aucun vestige ne subsiste de cette période. M. Euzennat mentionne l'existence d'un modeste fortin turc. Selon cet auteur « Nous savons simplement que le site faisait partie, d'un vaste domaine agricole, cultivé par les autochtones ... un fortin turc »¹.

3.7. Epoque française (1888 à 1962)

a. Première phase 1888-1946

L'édification du village colonial s'est faite dans le respect de l'environnement naturel et historique du site notamment le patrimoine archéologique, le plan cadastral de 1888 est venu confirmer cela par une fragmentation en 03 parties :

- **Le niveau urbain :** Destiné à recevoir la ville. Le plan montre que les parcelles de ce niveau sont généralement de formes rectangulaires avec coté de la largeur donnant sur la rue, la dimension de ses ilot correspondent aux dimensions de la basilique antique.
- **Le niveau périurbain :** Destiné à une éventuelle extension de la ville, il comprend des terrains pour la culture maraîchère. Les parcelles sont toujours rectangulaires avec le coté de la largeur donnant sur la rue.
- **Le niveau agricole :** Destiné pour l'agriculture. Les dimensions des parcelles agricoles sont des multiplications de celles des parcelles suburbaines, opulentes pour plus de culture variée.

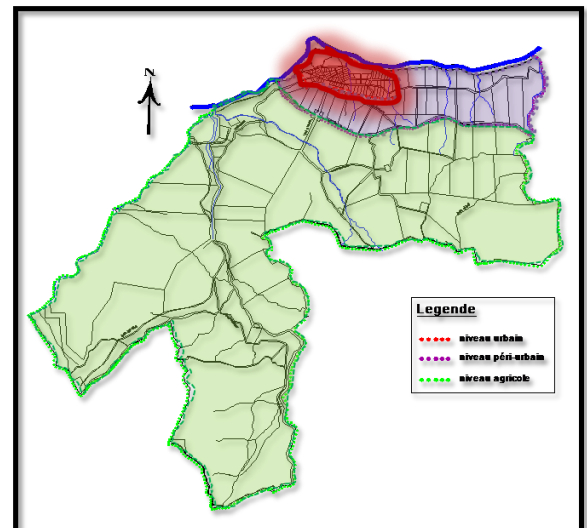


Fig30 :Plan cadastrale de la ville coloniale.

Source : *agence foncière de tizirt.*

b. Deuxième phase 1946-1962

Après saturation du premier tissu, le village subi une extension vers l'est par franchissement de la barrière de croissance qui été « Targa Rumizga », c'est ainsi que la ville va se dédoubler et s'étendre.

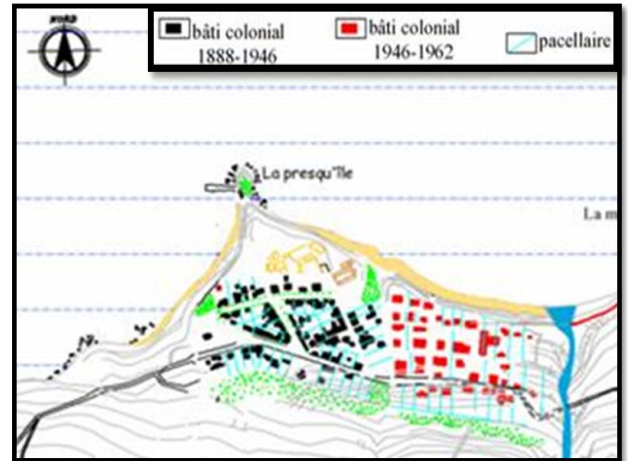


Fig31 : Plan cadastral de la ville coloniale.
Source : agence foncière de tizirt.

3.8. Epoque après l'indépendance

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie fut confrontée à une double problématique de son développement et de sa désarticulation territoriale imposée par la colonisation. Les premières années de l'indépendance correspondent à une période d'exode rural massif et de migrations diverses. Tizirt comme toutes les villes du pays a connu un bouleversement du paysage urbain et architectural.

a. Programmes spéciaux 1962-1971

Afin de répondre à la demande de la population en matière d'infrastructures et d'équipement, l'état a lancé plusieurs programmes.

La réalisation de la cité de recasement (prévu par les français en 1961) , c'est aussi la première extension de la ville vers le sud , faite en tache d'huile, la première empreinte du mouvement fonctionnaliste sur le tissu urbain.

Elle fut suivie par la réalisation d'un CEM au sud de la cite de recasement et d'un bureau de poste dans l'ancien noyau aligné avec la place de l'église, plus tard une maison de jeune fut réalisée vers l'Est de la ville.

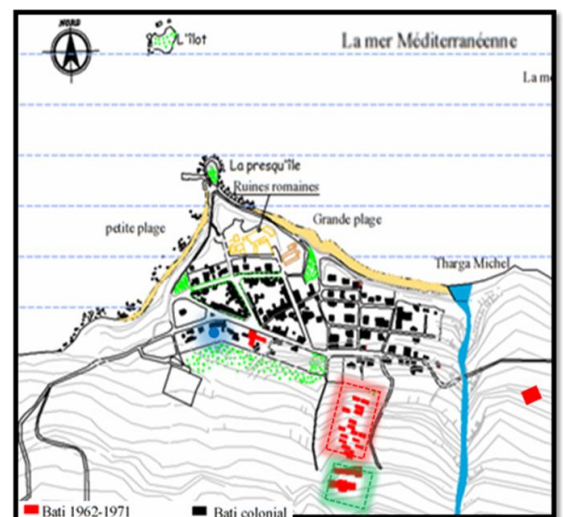


Fig32 : Plan de la ville après l'indépendance
Source : agence foncière de tizirt.

b. Plan d'aménagement et d'embellissement pour le développement touristique (P.A.E.D.T) 1971-1977

Il avait pour objectif la détermination de la vocation touristique de la ville, parmi les équipements réalisés, l'hôtel « Mizrana » et les bungalows à l'Est de la ville.

Cette extension vers l'est s'est faite par le franchissement de la barrière de croissance (le talweg) sans quelle ne soit intégrée dans l'armature urbaine et sans que la nouvelle limite ne soit redéfinie d'une manière claire.

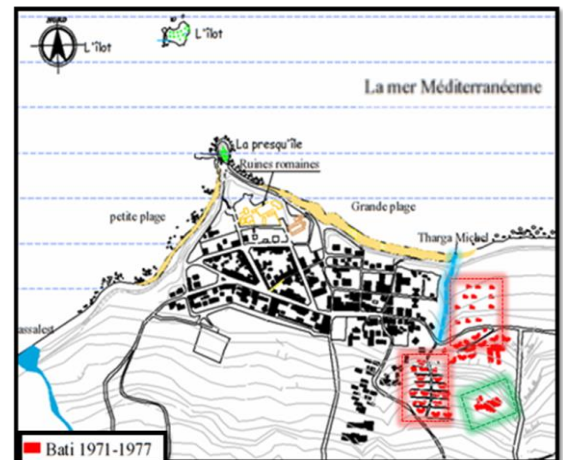


Fig33 : Carte du P.A.E.D.T
Source : agence foncière de tizirt.

c. Avènement du plan d'urbanisme directeur (P.U.D) 1977-1994

Elaboré dans le but de prendre en charge l'extension et le développement du tissu urbain et planifier toutes les opérations à court, moyen et long terme. L'orientation de ce plan consiste à délimiter le périmètre urbain et le diviser en plusieurs zones juxtaposées affectées chacune à une activité bien déterminée. Les plus importantes opérations prévues par le P.U.D et qui ont été réalisées sont :

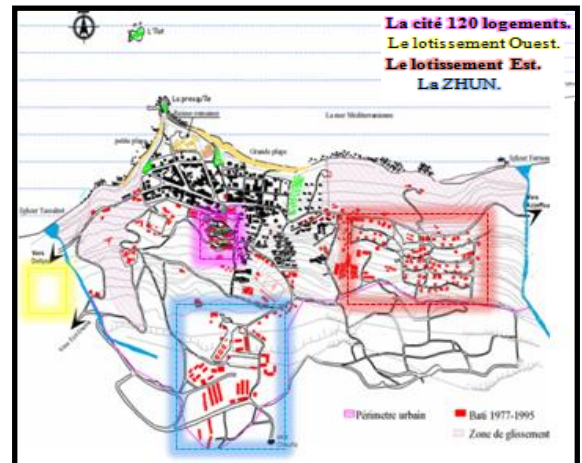


Fig34 : Carte du P.U.D
Source : agence foncière de tizirt.

- Le lotissement Est et le lotissement Ouest : qui rentre dans une politique d'habitat individuel (réserve foncière).
- La ZHUN et la Cité 120 logements: qui rentre dans une politique d'habitat collectif.

d. Avènement du plan d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U) 1995-2000

En 1995 le PDAU de TIGZIRT a été approuvé, dont l'objectif est de gérer la future croissance urbaine au niveau du chef lieu à l'échelle communale.

Les différentes orientations proposées par le PDAU sont :

- Fixer des limites claires à la ville.
- Restructuration des différents réseaux (le réseau viaire, le réseau d'assainissement...)
- Garder le contact visuel et fonctionnel avec la mer.

- Prise en charge des zones sujettes à des risques.
- Renforcement de la trame d'équipements.
- Rénovation et réhabilitation urbaine au niveau du centre coloniale.

Le PDAU a divisé la ville de Tigzirt en deux secteurs :

- ✓ Le secteur urbanisé qui comprend plusieurs POS :

POS 1 : rénovation, restructuration de la zone urbanisée avec une surface de 120ha

POS 2 : front de mer avec une surface de 30ha

POS 3 : l'ex ZHUN avec une surface de 58ha

POS 4 : espace intégrant la zone d'activités actuelle et le parc urbain avec une surface de 85ha

POS 5 : la zone industrielle entre les deux déviantes avec une surface de 28ha

POS 6 : le cimetière.

- ✓ Secteur d'urbanisation future.

Le PDAU a programmé des équipements sur tout le territoire de la ville de manière à ne pas favoriser le zoning monofonctionnel, il a procédé ainsi :

- Les équipements d'accompagnements sont distribués un peu partout
- Les autres équipements qui abritent des fonctions périphériques tels que : la gare, le stade, le souk...et qui prennent beaucoup d'espace. sont mis à la périphérie de la ville.

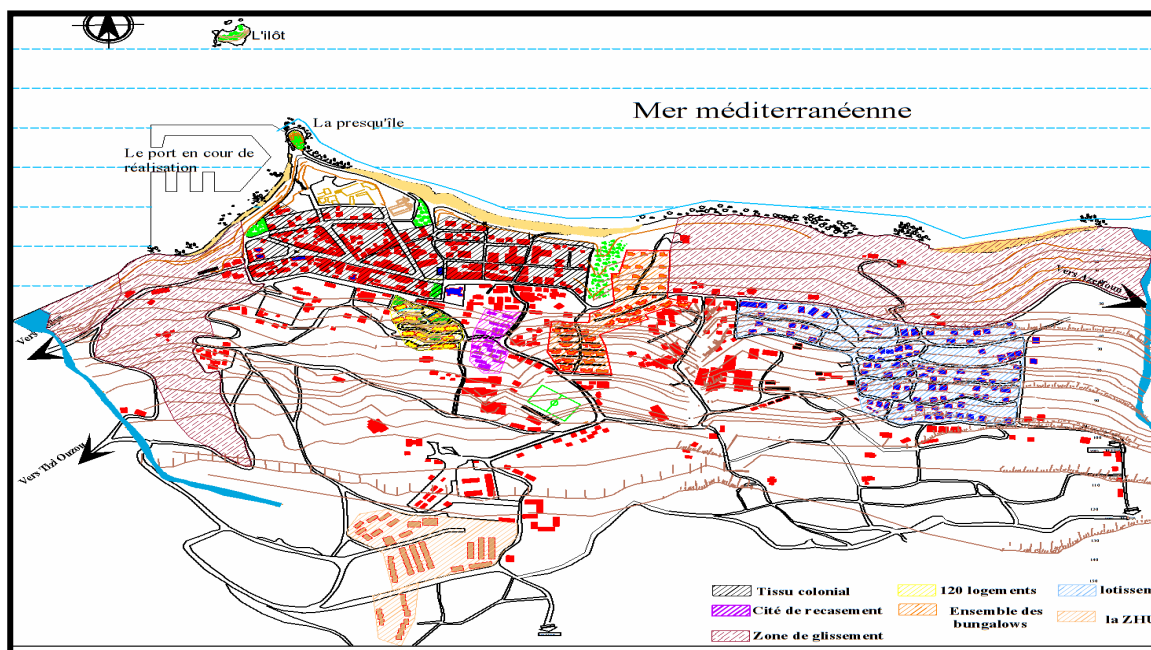


Fig35 : Carte du P.D.A.U
Source : PDAU de tiqzirt

Synthèse :

A travers cette lecture nous avons essayé de restituer et de comprendre le processus de développement et de transformation qu'a connue la ville de Tizirt, du Port Phénicien de Rusuccuru, en passant par la cité romaine d'Iomnium et du village mixte français pour arriver à son état actuel, ceci afin de mieux cerner l'éventuelle croissance de la ville de Tizirt de demain et trier les référents urbains et paysagers qui la caractérisent :

- Site archéologique.
- Potentiel naturel (mer, zone végétale en milieu urbain).
- Entités urbaines constituant la ville (entité historique et sa périphérie).
- Un centre urbain ancien (colonial) d'une forte valeur historique.

Néanmoins on notera que la ville de Tizirt est confrontée à une double problématique, celle de la rupture et de la désarticulation entre son centre historique et sa périphérie, qui constitue le résultat d'une urbanisation anarchique non contrôlée et celle de la dégradation de son patrimoine historique, architectural et naturel.

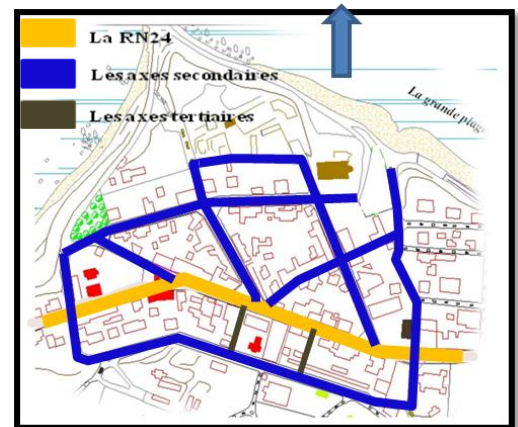
4. Lecture analytique

4.1. Lecture des différentes entités urbaines

4.1.1. Le village colonial

- Première entité du village colonial :

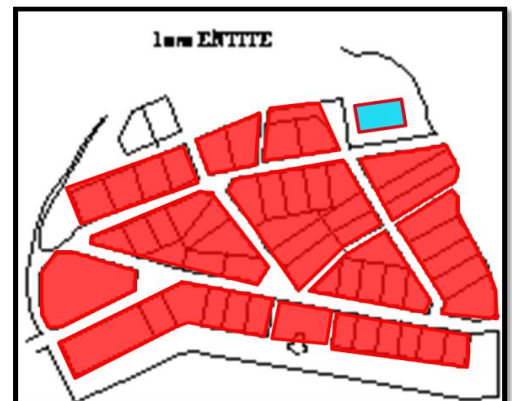
En première entité du noyau colonial le tissu urbain est régi par des préexistences (axes majeurs de la cité Romaine) en vue de liaison et de récupération avec le site antique, cette entité se caractérise par un tracé convergeant en étoile délimitant une trame irrégulière.



Source : BET URTHO

Les ilots sont de forme triangulaire ou rectangulaire, et ils sont de dimensions variant de 160x120m et 100x120m. Sur le plan fonctionnel, les ilots de cette entité sont mixtes (à caractère résidentiel et administratif).

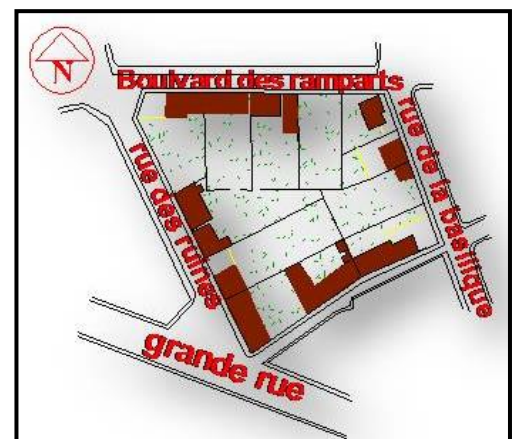
Les parcelles sont sous formes variées; allant de triangle, rectangle à des formes en Trapèze, triangle ou rectangle. plus profondes que large avec le plus petit coté qui donne sur la rue, cela permet la hiérarchisation des activités de l'extérieur vers l'intérieur de la parcelle.



Source : BET URTHO

Le bâti est aligné sur la rue, il constitue sa paroi et lui donne une définition par les fonctions qui lui sont affectés, ainsi ces parois s'approprient les différentes rues qui entourent l'îlot quand à sa forme elle dépend de la forme géométrique de la parcelle.

Les parcelles sont plus profondes que large (20x40). Le bâti est constitué de maisons rectangulaires qui occupent le front de la parcelle laissant le fonds pour le jardin, ainsi que pour une éventuelle extension.



Source : BET URTHO

- Deuxième entité du village colonial :

Cette entité se caractérise par son tracé en damier épousant la morphologie du terrain elle est faite d'une manière cohérente et logique dans le souci de reprendre aux règles d'urbanisme.

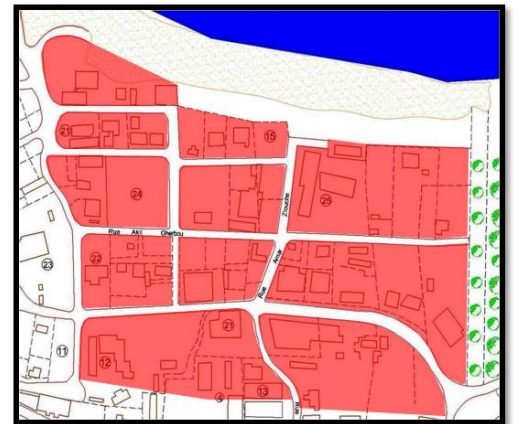
La direction de la RN 24 continue à constituer la voie principale sans être ponctuée par des événements comme sur la première entité de la ville coloniale.



Source : qooqle earth

Les ilots de cette entité sont de formes rectangulaires, issu de tracé régulier de la voirie ils sont devisés en parcelles de même Forme avec un tracé en damier. La résidence est la fonction principale de ces ilots, elle est renforcée par des percés visuelles vers la mer.

Les parcelles sont de forme rectangulaire, perpendiculaires aux voies, leurs dimensions sont de 20x40m, elles sont à l'origine du maillage en damier.



Source : BET URTHO

Le bâti occupe le milieu de la parcelle entouré de jardins, la clôture vient délimiter l'îlot et restituer sa forme pour donner une image continue à la rue. Mais on remarque l'absence des clôtures au niveau des îlots qui donnent sur l'axe principal et cela du à l'activité commerciale adoptée au niveau des RDC.

Les gabarits varient entre R+2 et R+3.



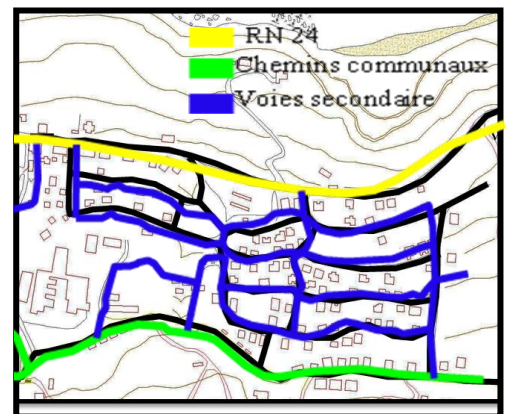
Source : BET URTHO

Les premières années après l'indépendance sont marquées par l'immigration de la population des villages limitrophes vers le centre de la ville afin de bénéficier des services existants. Pour répondre à cette nouvelle situation, plusieurs projets d'extension de la ville sont réalisés avec la densification du tissu existant. Ainsi, on assiste à la subdivision des parcelles et la densification horizontale et verticale, ce qui donne à l'îlot un aspect irrégulier.

4.1.2. Le lotissement Est

Suivant la déclivité du site et les courbes de niveau, l'implantation du lotissement fut adapté a un tracé organique.

Les voies sont parallèles aux courbes de niveau, sans aucune hiérarchie ni d'espace public ou d'éléments structurants pour permettre une lisibilité à cette entité. Elles sont pensées uniquement pour la desserte.



Source : BET URTHO

Le tracé des voies a donné des ilots de formes organiques, épousant la topographie du site, programmés pour répondre à une demande quantitative.

Chaque ilot est constitué de deux rangées de parcelles orientées Nord-Sud. Les parcelles sont mitoyennes et perpendiculaires aux voies.



Source : BET URTHO

L'occupation de la parcelle différencie d'une habitation à une autre; Généralement le bâti donnant sur les voies de desserte occupe le front de la parcelle. Avec un RDC en garages ou en commerces.

Le gabarit varie d'un (1) à cinq (5) niveaux, chaque maison avec son propre style, ce qui donne une variante de façades.



Source : BET URTHO

4.1.3. Le lotissement Ouest

C'est la dernière opération proposée par le PUD en parallèle avec la ZHUN.

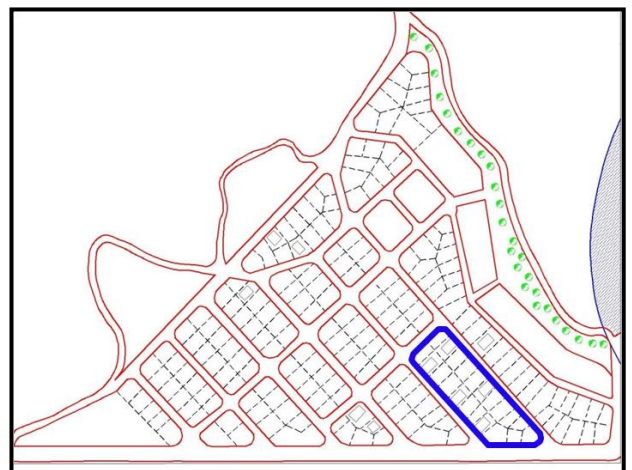
Le lotissement Ouest est considéré comme une URF (urbanisation future). Il constitue une réserve de terrain de la commune pour une nouvelle extension de la ville lotit en parcelles destinées à recevoir des maisons individuelles. On constate actuellement la présence d'immeubles collectifs bordant la RN 24



Source : google earth

Le lotissement Ouest présente un tracé en damier, des voies perpendiculaires formant des îlots de formes régulières.

Chaque îlot est constitué de deux rangées de parcelles orientées Nord-Sud. Les parcelles sont mitoyennes et perpendiculaires aux voies sur la majorité des îlots.



Source : BET URTHO

Selon les statistiques, uniquement 10% on été estimé comme bâtis (pour l'intégralité du lotissement). Quelques maisons individuelles localisées sur le lotissement, occupent généralement le front de la parcelle, et leur gabarit vari entre RDC et R+5.

Des immeubles d'habitat collectif de R+5 longent la RN 24.



Source : BETURTHO

4.1.4. La ZHUN

La ZHUN accentue la direction de croissance de la ville vers le sud tout, en réalisant une cité résidentielle composée d'immeuble sans aucune logique d'implantation et qui épousent la topographie du site .Les espaces extérieurs sont le résultat de l'implantation de ces immeubles.

Les immeubles sont de nature collectif en R+4, le RDC organisé en garages, et un plan type qui se répète sur les quatre autres niveaux.



Source : BET URTHO

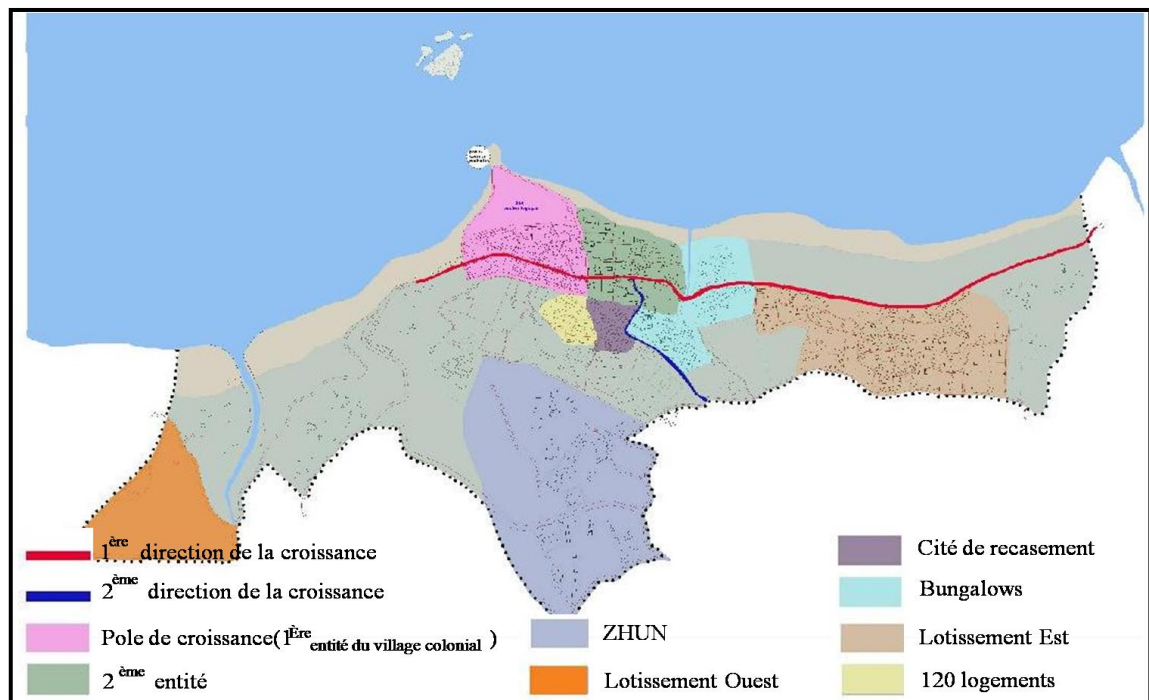


Fig36 : Carte de synthèse de croissance de la ville.
Source : BET URTHO

La croissance urbaine de la ville de Tizirt a produit des opérations ponctuelles qui ont engendré à leur tour des ruptures avec l'ancien tissu colonial français, comme conséquence, la ville s'est étalée sur toute sa périphérie, sans aucune articulation entre les différents moments de croissance, l'ordre arithmétique a remplacé l'ordre géométrique, l'espace n'est plus délimité comme dans l'ancienne ville par le boulevard périphérique, les voies ne sont plus hiérarchisées, elles sont devenues de simples voies de desserte, on ne trouve plus cette place qui représente à la fois un

espace statique et dynamique, un espace d'échange et de communication, un espace qui structure la ville.

4.2. Présentation du périmètre d'étude

Notre périmètre d'étude se situe sur la périphérie sud du centre colonial, d'une superficie de **1.9 Ha**. Elle est marquée par la cité des 120 logements collectifs et quelques habitations individuelles éparses. Cette entité est délimitée par :

- La rue Mohamed Aoudia Au Nord.
- Une voie proposée au sud débouchant sur le chemin communal N°1 qui mène vers Tifra.
- Une voie proposée qui reprend le tracé d'une piste déjà existante au Sud-ouest débouchant elle aussi sur le chemin communal N°1.
- La radiale proposée qui relie deux axes de croissances à l'Ouest.

La cité fut réalisée en 1982 dans le cadre du PUD, elle fut la plus importante qui marquera le tissu urbain et ses habitants; en effet, la cité est construite à la périphérie Sud du noyau colonial apportant une nouvelle organisation et une nouvelle structuration du tissu urbain. La cité fut érigée sans aucun rapport ou continuité avec le tout et sans support géométrique cohérent qui porterait ses produits.

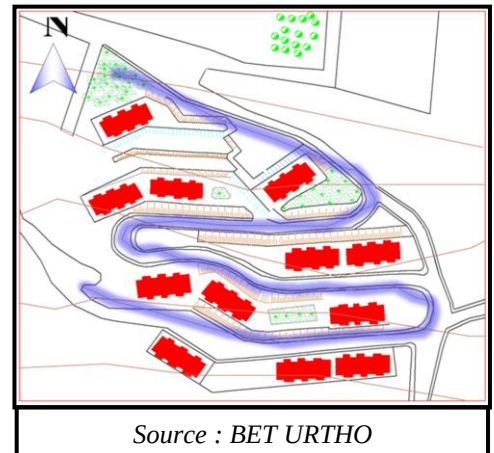


Fig37 : Carte du périmètre d'étude.
Source : google earth

Dans cette lecture, on se contentera d'analyser les éléments marquants de la cité des 120 logements uniquement, car c'est la seule figure urbaine bien définie dans cette entité.

4.2.1. Système viaire

Les immeubles de la cité sont tous semblables, traversés par une voie mécanique qui sert de desserte. Toutefois, l'implantation de ces immeubles n'obéit à aucun alignement et pas de règlement d'occupation des sols.



4.2.2. Système parcellaire

La cité fut érigée sans aucun rapport ou continuité avec le bâti existant et sans support géométrique cohérent. Cette opération a engendré la fragmentation du tissu urbain par :

- L'absence de limite.
- La rue est pensée uniquement pour la desserte.
- L'absence d'espaces publics qui structurent le tissu.
- La perte de l'usage de l'îlot et de la parcelle.
- Les espaces extérieurs sont le résultat de l'implantation des immeubles.



4.2.3. Système constructif

Cette cité est autonome, conçue sous forme d'immeubles de logements collectifs.

Ce sont des immeubles de 22m de longueur et 9m de largeur avec un gabarit allant de R+4 à R+5.

Les espaces extérieurs sont des espaces résiduels résultant de l'implantation additive de ces immeubles.



En définitive, cette réalisation issue d'un instrument qui consiste dans la délimitation de ce qui est considérée comme expansion de la ville a nié le contrôle morphologique aux plans d'aménagements de ces ensembles. Nous notons également que par cette politique de typification,

le même module qui se répète, par le souci de construire vite, a fin de répondre à la forte demande de la population en matière de logements, la seule contrainte étant d'adapter le bâti sur m'importe quel site.

4.3. Synthèse du diagnostic

a. Potentialités

La ville de Tizirt présente un potentiel naturel et architectural très riche et avantageux pour le développement de la ville dans le long terme, il se résume à :

- La présence d'une bande littorale, ponctuée par des plages accueillantes de l'Est à l'Ouest.
- Un point de pêche et de plaisance : un atout touristique important.
- La présence d'un paysage naturel exceptionnel offrant des points de vue et des parcours panoramiques.
- La présence d'un patrimoine archéologique et paysager.
- Présence d'un arrière pays couvert (Mizrana, Massif de Cheurfa) qui présente un véritable espace touristique et économique.
- Le village colonial présente des caractéristiques urbanistiques particulières.

b. Carences

Malgré les potentialités que présente la ville de Tizirt, et le village colonial est une trace d'un urbanisme planifié, le reste présente un nombre important de carences :

- La rupture ville –mer : absence de percés et d'activités qui exploitent cette opportunité.
- La destruction systématique du patrimoine architectural du village colonial avec des transformations du bâti et d'activités. .
- La non prise en charge de la vocation majeur de la ville (tourisme) malgré les opportunités du site.
- Manque d'infrastructures socio- culturelles et économiques.
- Abondance de la richesse naturelle (des forêts à l'état sauvage).
- Absence de places de manifestation et d'expression et d'espaces publics (jardin, placettes, esplanades...).
- Carence d'accessibilité et de circulation dans la ville (congestion, manque de parking).
- Dominance de la circulation mécanique et absence de parcours verts et piétons.
- Congestion du centre ancien et marginalisation des entités périphériques notamment celles orientées vers le Sud.
- Dominance de constructions anarchiques dans un style architectural indéfini.

4.4. Actions d'intervention urbaine

4.4.1. Exemples d'intervention

- **Projet de requalification de la zone du marché central à Bologne, Italie**

Le projet de requalification de la zone de l'ancien marché agricole de la ville de Bologne, quartier de La Bolognina ouest, témoigne d'un retour d'expérience italien de mise en œuvre de politiques d'aménagement dites soutenables du fait des caractéristiques suivantes :

- Une requalification d'une zone urbaine en désuétude à proximité immédiate du centre historique ;
- Une requalification des logiques de transport à l'échelle de cette intervention mais aussi à une échelle territoriale plus étendue ;
- La création d'espaces publics et d'espaces verts ;
- La définition de principes d'utilisation économe des ressources du territoire ;
- **Une concertation participative exemplaire.**



Fig38 : Carte du périmètre du quartier La Bolognina.
Source : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/deuxjourns/actes_Grenoble2006.pdf

L'exemplarité de cette opération porte sur la **formidable mobilisation citoyenne** qu'elle a générée mais aussi sur la richesse d'une réflexion entreprise collectivement **à partir d'un constat de l'existant**.

La qualité de ce projet est donc aussi la réponse apportée à un lieu du passé, un lieu à réinventer avec ses avantages hérités mais aussi ses inconvénients. Ainsi, la pertinence de ces échanges et la force des propositions ont permis :

- Le maintien sur site de la mémoire du lieu : La pensilina Nervi et le bâtiment tour, entrée de l'ex-marché.
- Une réflexion sur la perméabilité de la trame du nouveau quartier, d'est en ouest, notamment la perspective de la continuité des axes de la Bolognina mais aussi la création d'une passerelle jardin permettant d'accéder à l'espace du parc de la villa Angeletti.

- Une réflexion sur l'état d'enclavement de cet îlot urbain et les solutions à apporter pour y remédier : la création d'un axe nord-sud, inexistant aujourd'hui, en relation avec le projet de modernisation de la gare centrale, la hiérarchisation des voies de circulation : les voies traversantes, les voies de quartier et les voies internes, la mise en œuvre de parcours piéton et cycle.
- Une vision sociale du lieu par la création de nombreux services publics (administratifs, culturels, sanitaires) et de proximité, l'attention portée à la mixité du parc de logements (typologies diverses et variété des dispositifs d'acquisition et de location).
- La prégnance des espaces publics (places et espaces verts) en particulier la volonté de créer un parc urbain central de la Bolognina en réponse à la carence d'espaces verts de ce quartier.
- Des préconisations environnementales : la requalification de cette zone urbaine donne lieu à un certain nombre de principes économes des ressources. Sont notamment privilégiés les thèmes de réflexion sur l'énergie, la disposition du bâti, l'eau, la création d'espaces verts,...

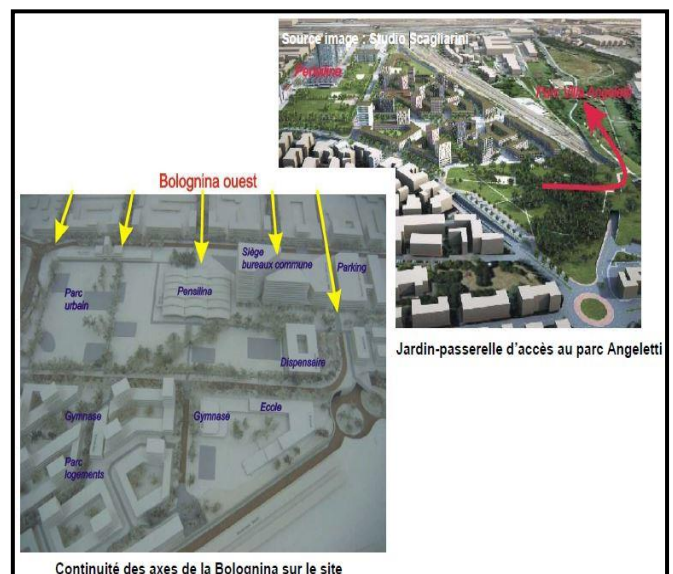


Fig39 : aménagement du quartier La Bolognina.
Source : http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/deuxjours/actes_Grenoble2006.pdf

Cette expérience de participation citoyenne a été menée suivant *trois phases* :

Une première phase, où selon la requête des habitants du quartier, ont été exposées et débattues les principales observations faites au projet de l'atelier d'architecture Scagliarini. Cinq réunions de mars à juin 2005 ont été organisées suivant les thématiques suivantes :

1. La zone de l'ex-marché et le centre historique : le périmètre d'étude, les connexions et le nœud de la gare centrale de Bologne.
2. La zone de l'ex-marché et le quartier : un nouveau centre pour la Bolognina.
3. Habiter la zone de l'ex-marché : l'environnement durable et le paysage.
4. Habiter la zone de l'ex-marché : l'environnement social et l'activité commerciale.
5. Synthèse des réunions précédentes, idées et orientations susceptibles d'être associées à la redéfinition du projet de zone.

Une seconde phase, de juin à octobre 2005, a permis d'organiser des discussions techniques en groupes plus restreints et ainsi de redéfinir les orientations majeures du projet de zone. Ces réunions ont permis la présentation aux habitants du quartier du nouveau projet réalisé par l'atelier d'architecture Scagliarini, l'élaboration aussi en novembre 2005 d'une maquette du futur site, avec comme thématiques principales, la définition de services et d'espaces publics. Une validation administrative du projet par les services de la commune a eu lieu par suite en mars et juillet 2006 (approbation définitive).

Enfin une troisième phase, de juin 2006 à juin 2007, où ont été organisées des rencontres relatives à la mise en cohérence des principaux aspects du projet sur ce site, soit de manière simultanée :

- l'accueil des bureaux du futur siège communal de la ville de Bologne et les différents besoins qu'il génère.
- l'organisation et l'emprise des emplacements publics qu'ils soient verts ou de quartier.
- la dimension environnementale du projet, notamment le thème de la consommation et de la production énergie.

L'intitulé du projet européen RELECOM (recouvrir le territoire avec les communautés locales) illustrent parfaitement les points forts de cette requalification urbaine : la force d'une communauté désireuse de recouvrir et d'améliorer l'usage d'un territoire, héritage de leur passé mais aussi et surtout de leur avenir. Une intention aboutie et partagée avec les principaux acteurs du projet (commune et maîtrise d'œuvre), voilà la performance de cet exemple de concertation participative.

4.4.2. Propositions d'aménagements

Après avoir fait la lecture analytique des entités de la ville, nous avons pu tirer les potentialités et les carences, et en s'inscrivant dans la problématique de l'atelier à savoir la requalification et le renouvellement urbain ainsi que le développement durable.

Afin de répondre aux problématiques posées auparavant, nous avons fixé ces actions d'intervention :

Actions	Matérialisation des actions
Le village colonial • Requalification urbaine. • Rénovation urbaine. • Restructuration urbaine.	- Renouer avec le potentiel naturel et bâti. - Mise en valeur des éléments de permanences. - Préserver et sauvegarder tout les bâtiments susceptibles d'être réhabiliter. - Développer les parcours vers et renforcer la circulation piétonne et les transports en commun. - Multiplier la trame verte. - Aménagements des espaces publics et de détente. - Renforcer les accès au port et vers la mer. - Elargissement de l'axe historique (RN24).
La cité de recasement. • Rénovation urbaine. • Restructuration urbaine.	- Intégrer l'ensemble de la cité au plan du village colonial. - Concevoir un habitat intégré et plus confortable. - Soutenir les activités complémentaires et nécessaires (écoles, structure sanitaires, activités culturelles et de loisirs). - Améliorer les espaces verts privés et publics.
Les deux ZET • Réaménagement.	- Création d'activité et d'espaces pour répondre aux besoins des habitants et des visiteurs. - Création de parcours reliant la ville, centre historique, la mer (plages, le port) - Privilégier la promenade de long de la mer - Exploiter la topographie du terrain en créant une cascade d'espaces ouvert (terrasses jardins) conjugués avec l'espace vert (interpénétration minéral /végétal).

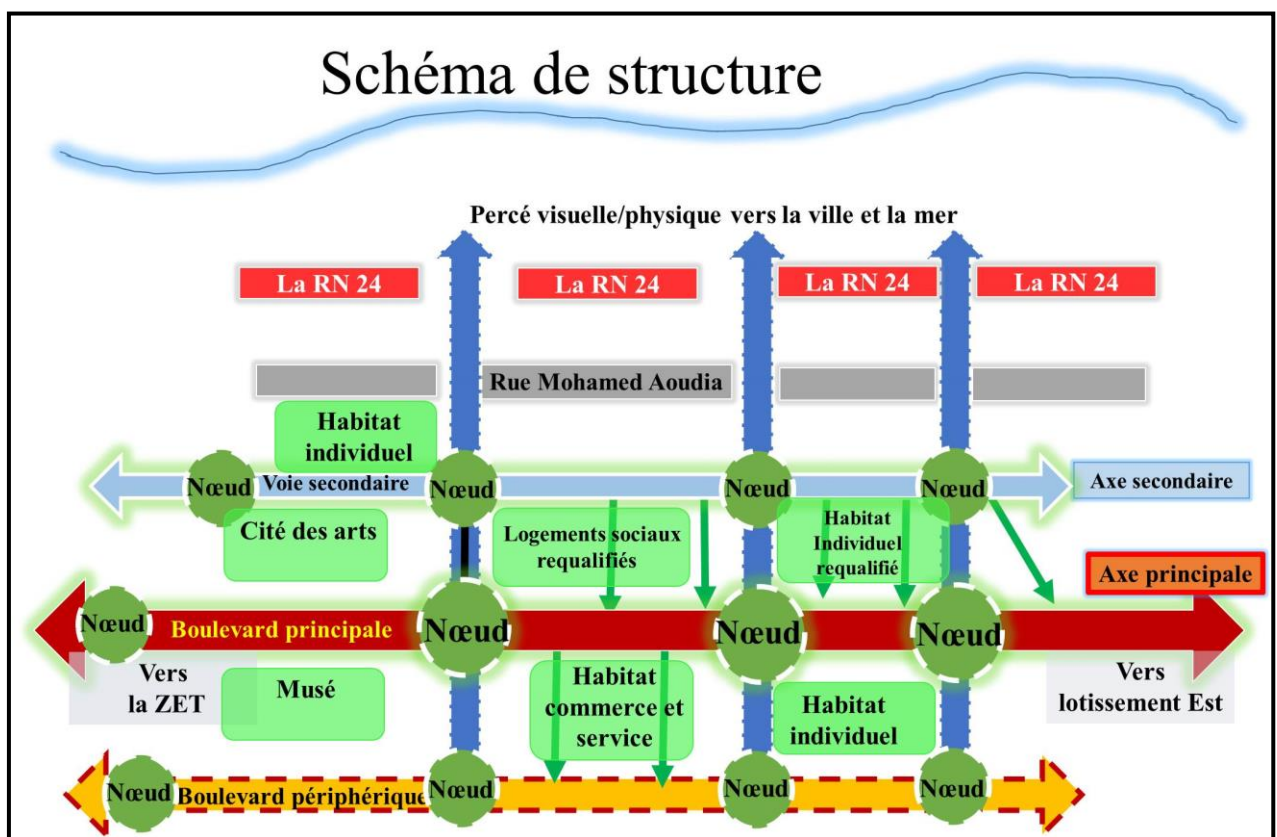
Actions	Matérialisation des actions
Lotissements et la ZHUN. Restructuration urbaine.	- Recadrer les orientations d'aménagement urbain. - Fixer un gabarit adéquat pour une meilleure lisibilité et harmonie urbaine. - Exiger une typologie d'occupation (résidentielle) avec un taux d'occupation au sol n'excédera pas 50%. - Exiger une harmonie architecturale (façades, toiture...). - Interdire les activités nuisibles et générant de nuisances sonores. - Aménagements des espaces verts et détente à l'intérieur des entités d'habitation. - Améliorer le tracé des voies.
Périmètre d'intervention (périphérie du village colonial). • Requalification urbaine. • Restructuration urbaine.	- Définir des limites pour cette entité. - Définir des portes qui assurent l'articulation avec les autres entités. - Retracer le système viaire adapté en référence au tracé orthogonal du village colonial, avec une voie périphérique comme voie de désengorgement de la RN24. - Tracer des percés vers le village colonial et vers la mer. - Concevoir de l'habitat qui répond aux besoins des habitants dans un système de convivialité structuré par des espaces publics. - Inscrire les immeubles d'habitat dans des ilots. - Définir le tracé des ilots. - Requalifier les équipements existants. - Concevoir des équipements pour renforcer la vocation touristique et culturelle de la ville (Cité des arts, un musée). - Favoriser les parcours piétons et les transports en commun. - Aménager des espaces publics et de détente.

4.4.3. Plan d'action

Après avoir fait un diagnostic sur la ville de Tizirt, consulter certaines propositions des instruments d'urbanisme.

En plus de l'étude des exemples référentiels et similaires à notre cas d'étude (quartier périphérique du centre historique), qui nous a permis de mettre en évidence les concepts et les outils nécessaires pour l'élaboration d'un plan d'action efficace qui s'inscrit dans les approches exemplaires et d'actualité, et nous avons établi un schéma de structure et un plan d'action.

a. Schéma de structure



Chapitre III:

Approche architecturale

Introduction

Toute architecture se situe dans une vision théorique, cette dernière nous amène à réfléchir sur la manière d'aborder le projet architectural.

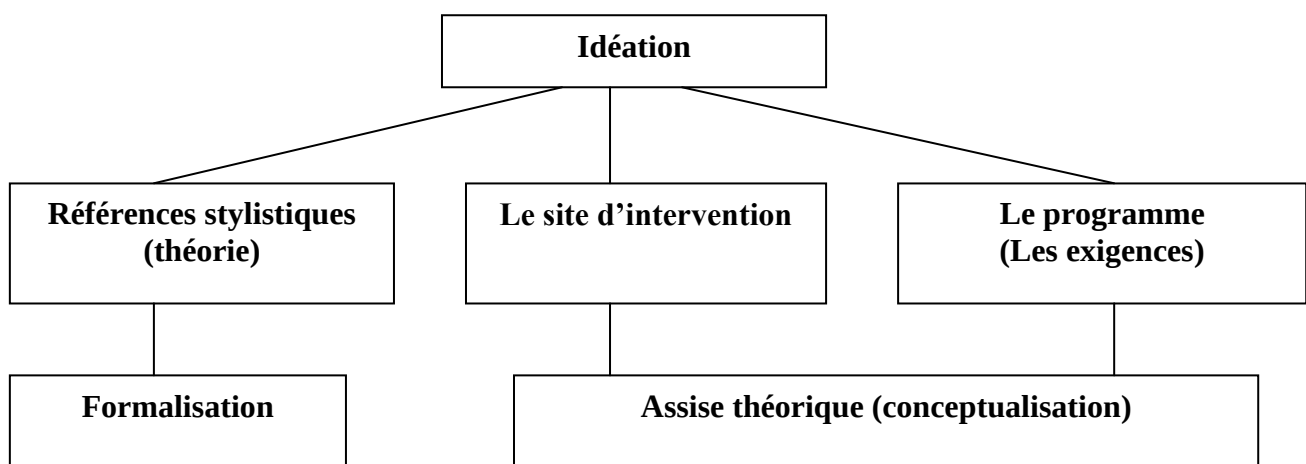
« Une théorie ne crée pas une architecture, mais toute architecture se situe dans une structure tant mentale que concrète, qu'il importe de rendre explicite par un système théorique, le système est un système ouvert, un méta système, un langage pour parler du langage architectural ». ¹

Le projet architectural est à la fois une expression artistique, une technique et une science. De ce fait, notre démarche consistera à mettre en confrontation les données du site, du thème et du programme, avec nos références stylistiques, afin de concevoir un projet significatif, cohérent et capable d'engendrer une dynamique urbaine.

L'approche conceptuelle nous permet de faire la transition entre l'idée de base du projet (idéation) et la formalisation du projet en passant par la définition et l'interprétation des concepts opératoires « passer des considérations théoriques au concepts opératoires ». ²

1. Idéation

Cette phase nous permet de mettre en interaction quatre dimensions indissociables dans la conception, à savoir, le site, le thème, le programme et la référence stylistique. En synthétisant ses dimensions nous allons élaborer une assise théorique pour notre projet. Car il doit être :



¹ Préface de Frantz Oswald. « De la forme au lieu ». P. V. Meiss. P.02.

² Jean Zeitoun. « Espace urbain et équipements ».

1.1. Les objectifs du projet

1.1.1. Objectifs liés au contexte

- Ouvrir la voie à une nouvelle architecture par notre projet (point de départ d'une nouvelle image).
- Projeter un équipement qui serait l'une des séquences du paysage urbain.
- Marquer le statut de la ville (culture et identité).
- Créer un projet ouvert sur l'environnement immédiat naturel et physique (mer, jardin, places, rues...)
- Faire participer le projet dans la dynamique urbain et favoriser la continuité spatiale et fonctionnelle.
- Faire du projet un espace public, d'échange social de communication et de détente.
- Mise en valeur du patrimoine culturel immatériel (les arts) et ouverture vers une universalité de création.

1.1.2. Objectifs liés au thème

- Faire de notre équipement un grand espace d'accueil, de regroupement et de formation des arts et des artistes, d'échange, de création, d'information...
- Création d'un lieu d'échange favorisant le transfert des arts et de l'identité Kabyle.
- Regrouper et faire rencontrer le maximum d'usagers et d'activités.
- Renforcer l'activité culturelle et artistique de la région.

1.2. Les contraintes

1.2.1. Contraintes liés au site

- Créer une articulation entre le site naturel (Mer, le littoral, la forêt...) et le site physique (rue, places, habitat...) et profiter des contraintes liés au relief qui demeure une opportunité dominante du site.
- L'ouverture de notre équipement aux grands public nous amène à hiérarchiser ses espaces en allant des espaces destinés aux grand public (placettes ...) jusqu'aux espaces privés (ateliers, salles d'enseignement), afin d'assurer un bon fonctionnement du projet.

1.2.2. Contraintes liés au thème

- La diversité des fonctions et des activités (formation, exposition, vente...) ainsi que les besoins des usagers (détente et loisirs).
- Faire participer notre projet au développement et la préservation du patrimoine culturel de la ville.

1.3. Les concepts

1.3.1 Concepts liés au contexte

- **Concept de perméabilité**

Ce concept nous permettra de tirer profit de nombreux avantages tel que : la continuité visuelle et spatiale entre l'équipement et son contexte urbain, une accessibilité meilleure à notre équipement.

- **Concept d'émergence**

Ce concept dans le cas de notre équipement, on prendra l'aspect d'horizontalité et de dimensions non dominantes, cela nous permet de l'émerger dans la ville.

- **Concept de continuité**

Ce concept nous permettra de relier le projet à son contexte, la continuité exprime une corrélation, une complémentarité entre l'intérieur et l'extérieur, entre le dedans et le dehors ; soit visuellement à travers la trajectoire de l'œil (découvrir le l'espace avant même de le franchir), soit par le déplacement de l'homme matérialisé par le prolongement de la vie urbaine (spatiale).

- **Concept d'hiérarchie**

Ce concept nous assure de passer de l'échelle du public au privé, il nous offre trois niveaux de travail :

- Niveau urbain : La relation entre le projet et l'urbain est assuré par l'intégration de fonctions urbaines.
- Niveau collectif : Il s'agit d'espace de regroupement, de communication et d'échange entre le public et les artistes.
- Niveau privé : Présenté par l'ensemble des ateliers et les salles d'enseignement.

- **Concept de seuil**

Par son image de marque, notre projet sera une séquence importante du paysage urbain, il présente un moment seuil ou une porte au quartier et à la ville.

- **Concept d'interpénétration**

Par l'imbrication des espaces extérieurs/intérieurs, jardins et places avec l'équipement (le patio) reflétant l'architecture traditionnel.

1.3.1 Concepts liés au thème

• Concept de fragmentation

La fragmentation est un moyen de deviser le projet en entités de formes, de fonctions et d'usagers différents, tout en assurant la liaison entre les unités. Elle nous permet de créer des espaces, des parcours intérieurs, et surtout d'assurer l'interpénétration entre eux.

• Concept de transparence

La transparence symbolisera dans notre projet l'ouverture d'esprit de l'artiste, elle est significative car elle laisse traversée par la lumière, permettant ainsi le rapport homme /environnement. La transparence se trouvera dans notre équipement à deux niveaux :

- Dans la relation intérieure-extérieure : par le traitement de façade en verre (murs rideaux –bais vitrées), dans le but d'arriver à une perception visuelle qui permettra la relation entre les usagers et le contexte urbain (placettes, la mer...).
- A l'intérieur du projet, se résume dans la communication continue et vive entre les usagers assurée par les séparations légères et vitrées.

• Concept d'articulation

On optera pour ce concept pour relier les différentes entités de notre projet fragmenté ; elle sera matérialisée de différentes manières :

- Par un vide.
- Par des volumes simples au niveau des entrées (emboîtement).
- Par des coursives et des parcours.

• Concept de flexibilité

La flexibilité devrait répondre aux exigences du confort, de la rentabilité et d'adaptation (évolutivité) qui régissent les conditions du travail actuelles ; On optera pour la conception d'un espace qui pourra évoluer parallèlement aux changements qui peuvent affecter la qualité et la nature des activités.

1.4. Thématique du projet

Les activités culturelles et artistiques sont essentiellement indispensables pour la vie quotidienne des citoyens, mais aussi un moyen de faire passer et préserver le patrimoine matériel et immatériel aux générations futures. Cependant, malgré l'existence de quelques infrastructures, Tizirt témoigne un réel manque de lieux de manifestations et d'échange culturel.

Le quartier périphérique au noyau historique de Tizirt se trouve aujourd'hui marginalisé, et il souffre d'une crise d'identité et de mémoire du lieu.

C'est ainsi que notre choix c'est porté sur le projet d'architecture qui s'intitule : **Une cité des arts.**

Notre ambition à travers ce projet est de contribuer à promouvoir le secteur culturel et de créer un lieu de :

- Echange social et culturel.
- Reconquête de ce tiroir.
- L'adaptation des éléments historiques et ceux liés à la culture et des arts.

1.4.1. Définition et généralités

L'art : est défini comme étant « l'ensemble des œuvres esthétiques représentatives d'une civilisation, d'un pays, d'une époque, d'un courant ou d'un créateur particulier » ¹.

La classification des arts selon Hegel :

- | | |
|------------------|-----------------------|
| 1. Architecture. | 6. Poésie. |
| 2. Sculpture. | 7. Cinéma. |
| 3. Peinture. | 8. La télévision. |
| 4. Musique. | 9. La bande dessinée. |
| 5. Dance. | |

La cité : est un terme désignant, lors de l'antiquité, un groupe d'hommes libres constituant une société de politique indépendante ayant ses lois, sa religion et ses mœurs propres. A l'époque moderne le terme cité désigne l'habitat réel et lieu d'échange d'idées ou de savoir, plus qu'un simple rassemblement de peuple.

La Cité des Arts : se veut **pluridisciplinaire** dans le but d'accueillir tous les arts : arts vivants (musique, danse, théâtre), arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, vidéo) et littérature (écriture, lecture).

Elle est **polyvalente dans ses fonctions**. C'est un espace de création, de diffusion et d'accompagnement. Elle est un lieu de **démocratisation**, un lieu ouvert à tous.

¹ Edward Brunt Taylor, culture primitive Paris 1971.

1.4.2. Objectifs du projet

- Réaliser un projet significatif qui par son ampleur et sa qualité architecturale, est capable de remédier à la carence culturelle que connaît la ville et le quartier.
- Offrir un lieu d'échange, d'expression et de créativité.
- Promouvoir les traditions artistiques authentiques en leur conférant une place dans l'espace culturel Kabyle.
- Faire un lieu de propagation d'une vaste culture artistique qu'elle soit nationale ou universelle à travers plusieurs éléments : l'enseignement ; le spectacle ; l'exposition, le commerce, les loisirs ainsi que la recherche.
- Renforcer la vocation culturelle de la ville pour assurer la cohésion au sein de ces composants et qui contribue à réconcilier les liens entre le quartier, la ville, l'architecture, l'habitant et l'environnement.
- Redonner vie au quartier tout en travaillant le concept d'échange et de communication avec une bonne organisation spatiale suivant une logique en matière d'aménagement pour le rendre charnier et attractif.

1.5. Références architecturale

1.4.1. Cité des arts et de la culture de Besançon (France)

Le projet présenté manifeste un geste architectural très fort, comme un signal en entrée de ville.

Sur un terrain de 2 hectares, la Cité des arts et de la culture occupera 11 390 m² de SHON (surface hors œuvre nette). La pièce maîtresse du projet est constituée par la toiture pixellisée de 5 600 m², composée de panneaux de verre, d'aluminium teinté, de végétaux et de photovoltaïques. Les pixels créent un motif qui fait écho au paysage environnant, tel une fine feuille d'arbre, appelé Komorebi, en japonais. Deux bâtiments, de part et d'autre du Passage des Arts, sont occupés par les fonctions au nord par le CRR et au sud par le Frac, principalement.

Les façades du bâti sont constituées d'un damier, en japonais Chidori, propre à l'architecture de **Kengo Kuma**, et composées de bois et d'aluminium. La trame verticale identifie le CRR et la trame horizontale celle du Frac. Les façades des foyers sont de panneaux de verre accentuant la continuité de l'espace entre l'intérieur et l'extérieur.



Fig40 : Cité des arts et de la culture à Besançon.
Source : google image

Le nouvel équipement culturel comprendra en particulier :

- 80 salles d'enseignement musical et des arts de la scène, dont 3 salles de plus de 60 m² et 4 de plus de 140 m², un auditorium de 290 places.
- Deux salles d'exposition (490 m² ; 100 m²), une salle de conférence de 110 places (400 m²).

Les deux fonctions CRR et FRAC mutualisent les fonctions regroupées en rez-de-chaussée autour du passage des arts :

- Deux foyers d'accueil du public.
- Un centre de ressource documentaire (290 m²) regroupant les fonds du CRR et du Frac avec une salle de consultation commune.
- Un café-brasserie et une boutique.



Fig41 : Passage des arts, lien et transition entre la ville et le projet.

L'animation culturelle de la Cité pourra ainsi s'organiser autour de l'auditorium, largement utilisé par le CRR, de la salle de conférences, dédiés majoritairement aux activités du Frac et également des espaces extérieurs qui pourront être investis en période estivale.

Objectifs du projet

- La construction du nouveau conservatoire et du FRAC, deux équipements réunis en un ensemble fédérateur autour d'un espace de transition urbaine (le « passage des arts ») qui regroupera des activités communes (foyers d'accueil du public, centre de documentation, café / brasserie, boutique / librairie).
- L'aménagement paysager du site localisé au pied de la Citadelle, limité à ses extrémités par les deux tours bastionnées de Vauban, en entrée de ville, le long du Doubs à la place de friches industrielles.
- L'articulation avec le projet de halte fluviale (projet CAGB hors concours).
- L'articulation avec le centre ancien situé dans la boucle de Besançon.
- L'intégration au projet d'aménagement d'un mur anti-crue.

1.4.2 Cité des arts de Rio De Janeiro (Brésil)

La *Cidade das Artes* se situe entre mer et montagne, au centre des quatorze kilomètres de plaines qui a vu récemment se développer le nouveau quartier majeur de Rio de Janeiro : *Barra da Tijuca*. L'ensemble, démunie de signaux urbains forts et d'espace public, voit se succéder zones fermées de logements ou de bureaux d'un côté d'une voie rapide rectiligne bordée sur son autre côté de tous les centres commerciaux. Aucune rue, aucun repère urbain, aucun symbole public. Et la Mairie veut justement installer là une cité des arts comme lieu public, commercial et administratif.



Cité des arts de Rio De Janeiro.
Source :google image

Le projet est, en effet, un symbole public, un nouveau repère dans le grand Rio, un signal urbain, flottant sur la plaine avec une grande visibilité.

Le site est un espace central de l'échangeur de deux autoroutes qui se croisent, imaginé par Lucio Costa. La Cidade das Artes sera là au cœur même de la ville nouvelle.

Le projet est conçu par l'**atelier Christian de Portzamparc** avec l'Architect **Rangel Arquitetos**. L'équipement culturel accueille :

- Une salle Philharmonique (1800 places transformable en salle d'opéra de 1300 places).
- Une salle de musique de chambre (500 places), une salle d'électro-acoustique (180 places).
- Le siège de l'Orchestre Symphonique Brésilien.
- Une école de musique, 10 salles de répétition, une médiathèque, 3 salles de cinéma.
- Un restaurant, des magasins, l'administration et un parking.

1.6. Programmation

« Le programme est un moment en amont du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister...c'est un point de départ mais, aussi, une phase préparatoire »¹. Toute création architecturale est orientée, encadrée par un instrument d'analyse et de contrôle nommé « la programmation », elle permet d'établir les principes quantitatifs et qualitatifs d'un équipement.

¹ Alex Sowa, architecture d'aujourd'hui n°339, programme et forme, mars 2002.

Après avoir présenté le thème de notre projet, et analyser des exemples de références ;
Nous présentons le programme de notre projet.

Entité 1 : Formation			
Fonction	Niveau	Espace	Superficie
Administration (logistique)	RDC	Accueil	12.00 m ²
		Archives	21.00 m ²
		2 Bureaux associations	2 x 24.00 m ²
		Salle d'attente	15.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	1 ^{er} étage	Bureau directeur	22.00 m ²
		Secrétariat	18.00 m ²
		Archive	10.00 m ²
		Salle de réunion	22.00 m ²
		Bureau gestionnaire	12.00 m ²
		Bureau conseillé technique	12.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
Atelier artistique	RDC	Accueil	12.00 m ²
		Atelier archéologie	17.00 m ²
		Atelier travaux artisanaux	25.00 m ²
		Atelier peinture	21.00 m ²
		Atelier dessin	23.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
Atelier gravure	1 ^{er} étage	Atelier bois	32.00 m ²
		Atelier cuivre	22.00 m ²
		Atelier poterie	32.00 m ²
		Atelier bijoux	14.00 m ²
		Stockage	14.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²

Entité 1 : Formation			
Fonction	Niveau	Espace	Superficie
Atelier photographie	2 ^{er} étage	Laboratoire	33.00 m ²
		Salle de travail	29.00 m ²
		Chambre noire	13.00 m ²
		Atelier tapisserie	32.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
Atelier musique	RDC	Atelier voix	15.00 m ²
		Atelier danse	45.00 m ²
		Atelier musique	20.00 m ²
		Atelier corde	14.00 m ²
		Atelier piano	14.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	1 ^{er} étage	Atelier art dramatique	45.00 m ²
		Salle audio-visuelle	45.00 m ²
		Studio	20.00 m ²
		Salle percussions	14.00 m ²
		Salle instrument polyphoniques	14.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	2 ^{ème} étage	Exposition	120.00 m ²
		Stockage	30.00 m ²
	3 ^{ème} étage	Détente	60.00 m ²
		Consommation	60.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
Formation danse	RDC	Salle de danse aérobique	43.00 m ²
		Salle de danse classique	33.00 m ²
		Orchestre	43.00 m ²
	1 ^{er} étage	3 Salles de cours	3x 40.00 m ²

Entité 1 : Formation			
Fonction	Niveau	Espace	Superficie
Communication	RDC	2 x Salles de travail en groupe	2 x 68.00 m ²
		2 x Salles de travail individuel	2 x 51.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	1 ^{er} étage	Salle de cours	2 x 51.00 m ²
			2 x 68.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	2 ^{ème} étage	Salle de cours	2 x 51.00 m ²
			2 x 68.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
Recherche	RDC	Salle de conférence (192 places)	150.00 m ²
		Salle de réception	68.00 m ²
		Local de rangement	20.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	1 ^{er} étage	Salle de lecture	125.00 m ²
		Salle d'étude	68.00 m ²
		Bureau d'archive	13.00 m ²
		Salle informatique	53.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	2 ^{er} étage	Salle de lecture	151.00 m ²
		Salle de travail en groupe	44.00 m ²
		Salle de travail individuel	52.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	3 ^{er} étage	Salle de lecture	121.00 m ²
		Salle de lecture	70.00 m ²
		Bureau de prêt	52.00 m ²
		Bureau responsable	13.00 m ²

Entité 2 : Détente et loisirs			
Fonction	Niveau	Espace	Superficie
Diffusion	RDC	Amphithéâtre (176 places)	105.00 m ²
		Arrière scène	37.00 m ²
		Rangement	37.00 m ²
Exposition et consommation	RDC	8 x boutiques	8 x 21.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	1 ^{er} étage	Salle polyvalente	810.00 m ²
		Restaurant	583.00 m ²
		Cuisine	25.00 m ²
		Stockage	14.00 m ²
		Sanitaires	2 x 9.00 m ²
	2 ^{er} étage	Exposition	700.00 m ²

2. Formalisation

C'est une mise en forme d'une manière combinatoire entre les contraintes urbaines, thématiques, programmatiques et le corps de concepts. Chose qui nous permettra de dynamiser la géométrie en ramenant à la réalité ce qui existait dans la dimension imaginaire pour lui donner une matérialité concrète par la construction de l'image du projet. « *Un objet simple devient progressivement complet grâce à la révélation de ses structures formelles, cet objet décrit sa propre histoire au sens où il garde la trace de ces changements successifs* ». ¹

2.1. Choix de l'assiette du projet

Notre projet s'inscrit dans le plan d'aménagement sur une assiette de **0.19 Ha**, au niveau de l'entrée Nord-Est du quartier dans la continuité des aménagements proposées. Le quartier présente l'extension du centre colonial pour rétablir la relation quartier-ville-mer. Ainsi le choix de notre parcelle s'est effectué suite à de multiples raisons :

- Notre parcelle donne sur l'entrée de la ville, ainsi que des vues panoramiques sur la mer, le centre colonial (site archéologique) et l'arrière-pays (forêts, massif...).
- Elle constitue une deuxième entrée pour la ville et une vitrine de notre périmètre.

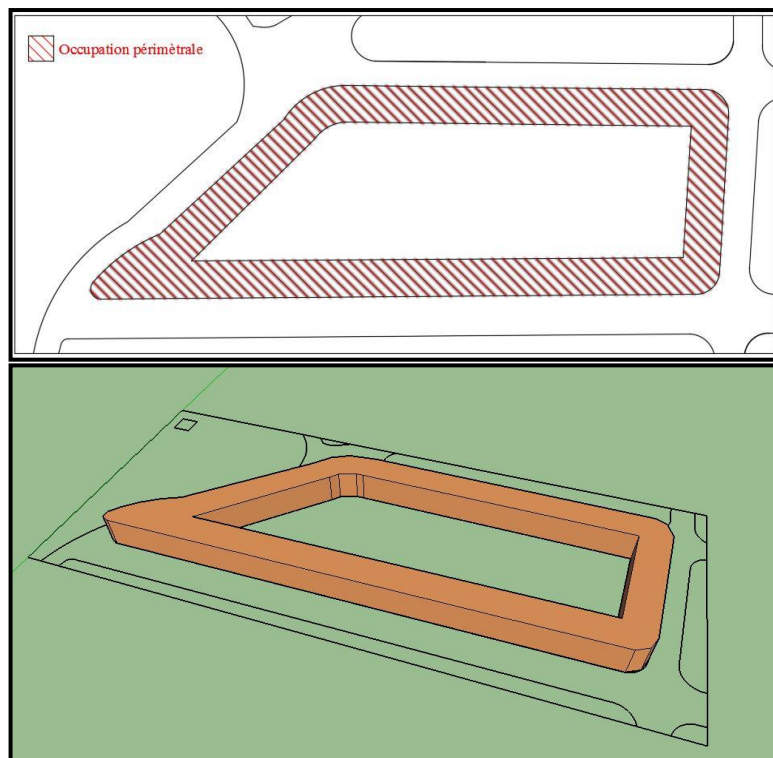
¹ Petereisenman. «Espace autre ».



2.2. Genèse du projet

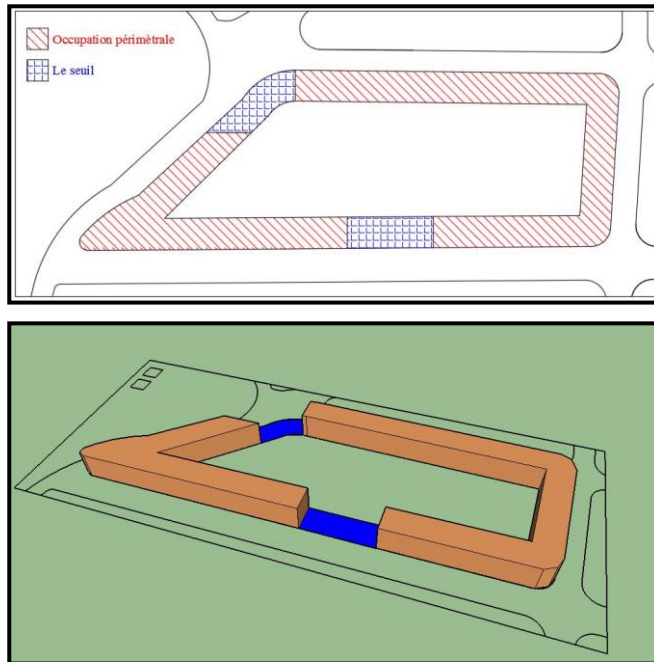
★ Etape 01 : occupation périmétrale

Occupation périmétrale pour matérialiser les limites de l'îlot et respecter l'alignement urbain.



★ Etape 02 : seuil

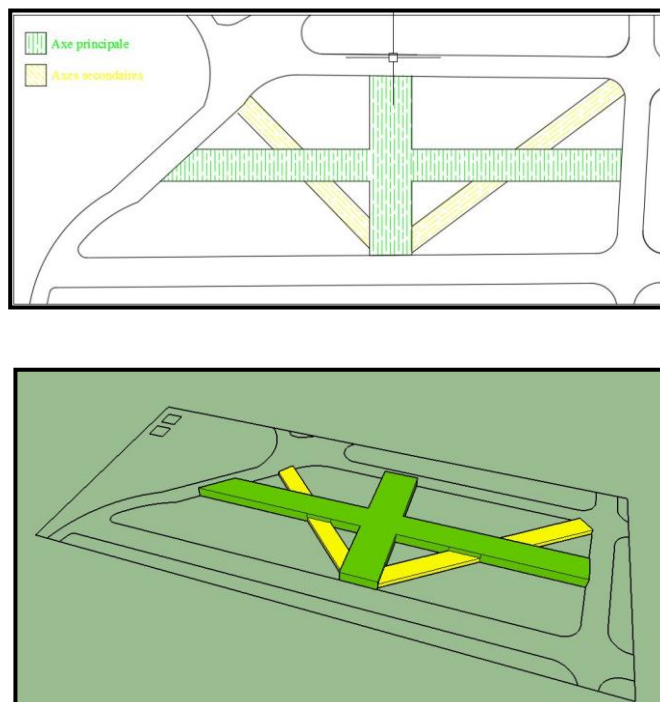
Le dégagement de deux seuils au niveau des carrefours assurera la transition entre le milieu urbain et le projet, ainsi il définira l'entrée du projet et en référence à l'ilot colonial.



★ Etape 03 : les axes

Détermination des éléments de composition du projet à savoir :

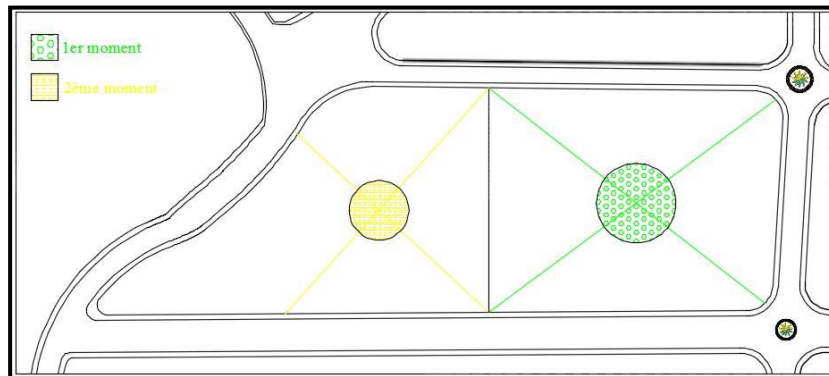
- Les limites de l'ilot : axe de centralité, en références aux axes Cardo-Decumanus du village coloniale.
- Le décalage de l'axe virtuel de centralité (reliant la place carré à la place de l'église).
- Direction de perception préférentielle de l'ilot vers la mer.



★ Etape 04 : les moments

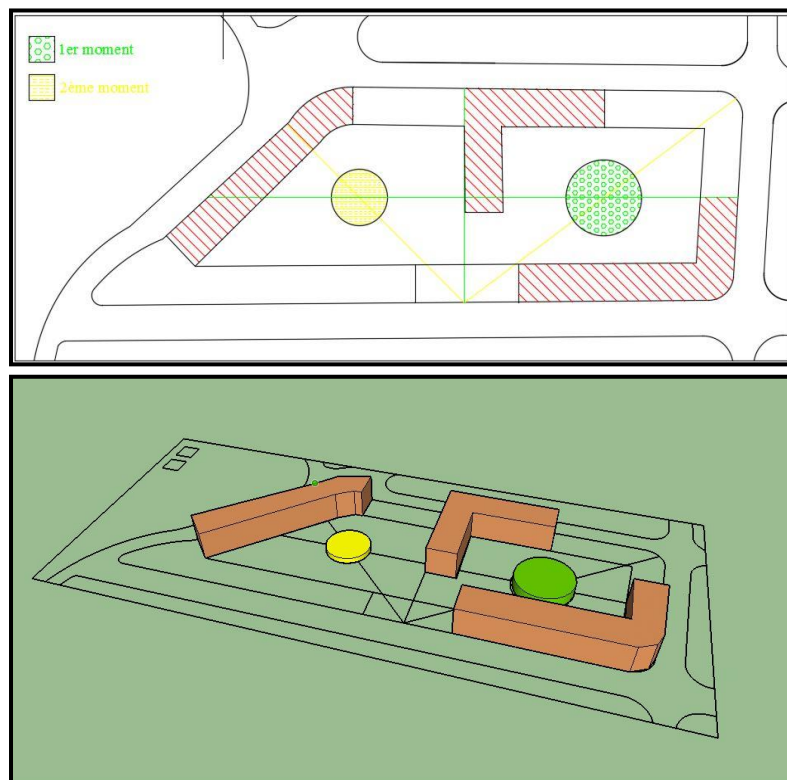
- L'intersection des axes nous détermine le moment fort de notre îlot.
- Cette intersection nous définit aussi un Atrium qui sera un élément d'organisation et d'orientation dans le projet.

Le moment fort de notre équipement sera un espace d'échange entre les occupants de la cité (artistes) et le grand public, il sera un espace d'exposition temporaire à l'air libre, et qui sera un espace de transition entre le niveau urbain et le projet.



★ Etape 05 : îlots fermés

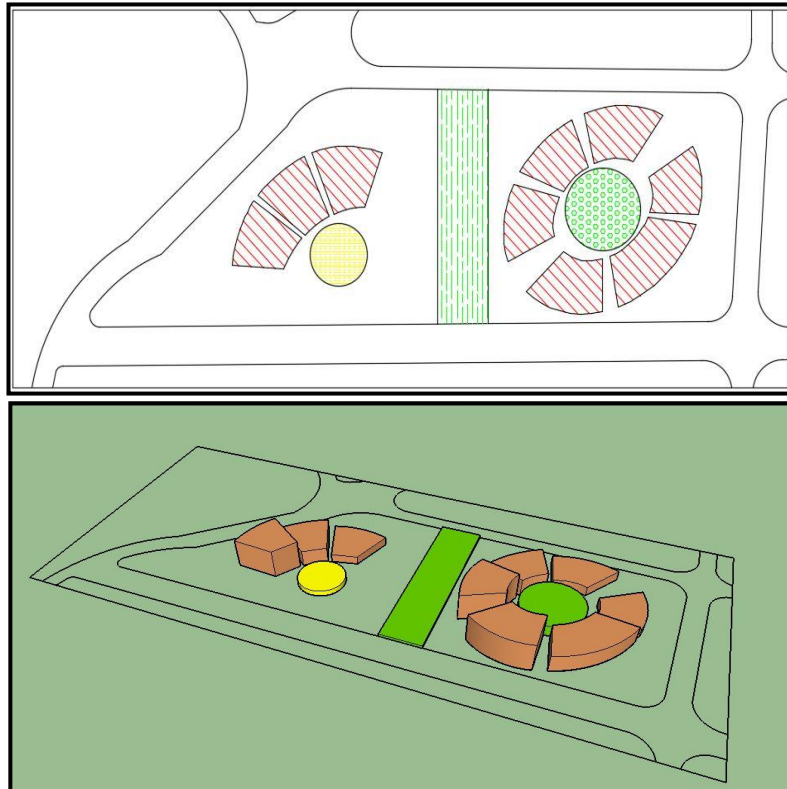
Il sera le support d'une synergie architecturale entre l'îlot et la place qui assurera la continuité du projet avec l'urbain. Nous ouvrirons l'îlot en y introduisant deux parcours piétons qui prendront en charge les deux axes fictifs de prolongements des deux axes secondaires.



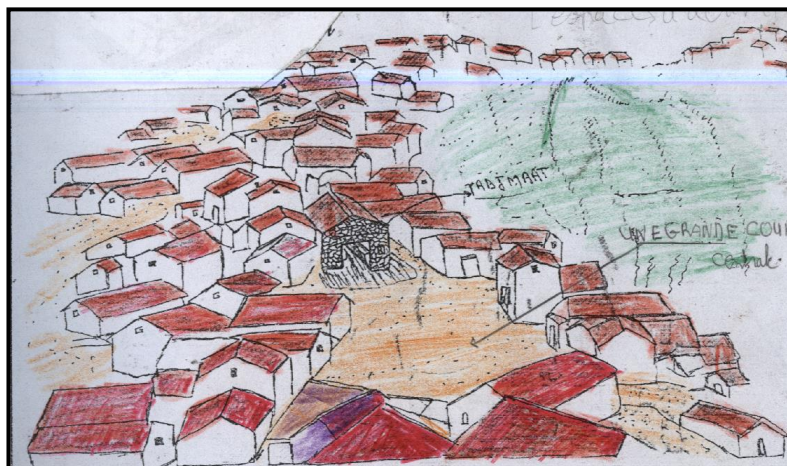
★ Etape 06 : fragmentation/stratification/articulation

La fragmentation nous permettra de répondre à la problématique d'échelle (ville, quartier, projet), est cela en décomposant le projet en plusieurs entités ayant un gabarit, une forme et une fonction particulière ; ainsi que des exigences techniques propre (lumière, confort acoustique...).

La stratification engendrera la hiérarchisation et la décomposition des entités par niveau. Tandis que l'articulation entre les différentes entités sera assurée à travers des passerelles pour des besoins fonctionnels.



Les volumes sont intégrés à la morphologie du terrain, en référence au principe d'implantation en gradins des villages Kabyles.



2.3. Description du projet

Notre projet s'inscrit dans la stratégie de préserver le patrimoine matériel et immatériel de la ville et de la région.

- Il s'inscrit dans un îlot libre situé à l'entrée du quartier, cette dernière nous détermine un seuil qui assurera la transition entre l'urbain et le projet, et marquera son entrée principale.
- Une entrée secondaire au projet est matérialisée par une succession de places et jardin qui sera un élément d'appel pour le projet.
- Une entrée de service ainsi qu'une faille issue du prolongement de l'axe piéton, assurera l'accès à l'intérieur de l'équipement.
- Deux entités principales constituent le projet : la première à l'Est accueillera la fonction principale de notre thème à savoir l'enseignement et la pratique des arts. Tandis que la deuxième à l'Ouest assurera la fonction de détente et loisir.
- Les places et les cours extérieurs assurent l'articulation entre les deux entités. Cette liaison est assurée au niveau supérieur par des parcours et des passerelles.

Bibliographie

Ouvrages:

CHEVALIER J. et PEYON J.P., Au centre des villes dynamiques et recompositions, édition l'Harmattan, Paris, 1994.

Titouche Ali, régénération du quartier Youcef porte Nador centre-ville média, mémoire de magister, EPAU, Alger 2002.

BRIKCI NIGASSA Samira, la patrimonialisation des villes historiques ces d'étude la ville historique de Tlemcen, mémoire de magister USTO Oran 2009.

MELOT M., Qu'est -ce qu'un objet patrimonial?, édition BBF, Paris (France) 2004.

Albert Rigaudière, « Penser et construire l'État dans la France du Moyen Âge (XIIIe-XVe siècle) », Paris, Comité.

Arnauld NOURY, Droits et politiques du renouvellement urbain (2004).

Le Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Merlin Pierre & Françoise Choay, éditions PUF).

La *Charte de Burra*, art.

Philippe panerai. « Élément d'analyse urbaine ».

M.Euzennat.

Préface de Frantz Oswald. « De la forme au lieu ». P. V. Meiss. P.02.

Jean Zeitoun. « Espace urbain et équipements ».

Edward Brunt Taylor, culture primitive Paris 1971.

Alex Sowa, architecture d'aujourd'hui n°339, programme et forme, mars 2002.

Petereisenman. «Espace autre ».

L'image de la cité. Kevin Lynch.

